

RAPPORT RSE

2025

Mobilisons nos énergies
pour transporter vos ambitions



SOMMAIRE

I.	LE GROUPE TC	2
A.	Politique et engagements du Groupe TC	2
B.	Historique	3
C.	Chiffres clés	3
D.	Organisation	4
1.	Organigramme fonctionnel Groupe	4
2.	Gouvernance	4
3.	Nos 700 ambassadeurs	5
4.	Nos solutions	5
5.	Nos outils	5
II.	DEMARCHE RSE	6
A.	Stratégie RSE	6
1.	Cartographie des parties prenantes	6
2.	Diagnostic RSE	6
a)	Analyse des risques RSE	6
b)	Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
3.	Notre RSE	8
4.	Certifications et labels	9
III.	ENVIRONNEMENT	11
A.	Consommation d'énergies	13
B.	Bilan carbone et émissions de GES	15
C.	Pollution de l'air	17
D.	Gestion de l'eau / biodiversité	19
E.	Gestion des produits chimiques et des déchets	21
IV.	SOCIAL ET DROITS HUMAINS	23
A.	Santé et sécurité	25
B.	Conditions de travail	27
C.	Dialogue social	29
D.	Diversité, équité et inclusion	31
E.	Gestion des carrières / formations	33
F.	Travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains/Droits humains des parties prenantes externes	35
V.	ETHIQUE	37
A.	Corruption / pratiques anti-concurrentielles	39
B.	Gestion responsable de l'information	41
VI.	ACHATS RESPONSABLES	43
A.	Pratiques environnementales et sociales des fournisseurs	45
VII.	ANNEXES	47
A.	Table de concordance avec les ESRS de la CSRD	47

I. LE GROUPE TC

A. Politique et engagements du Groupe TC

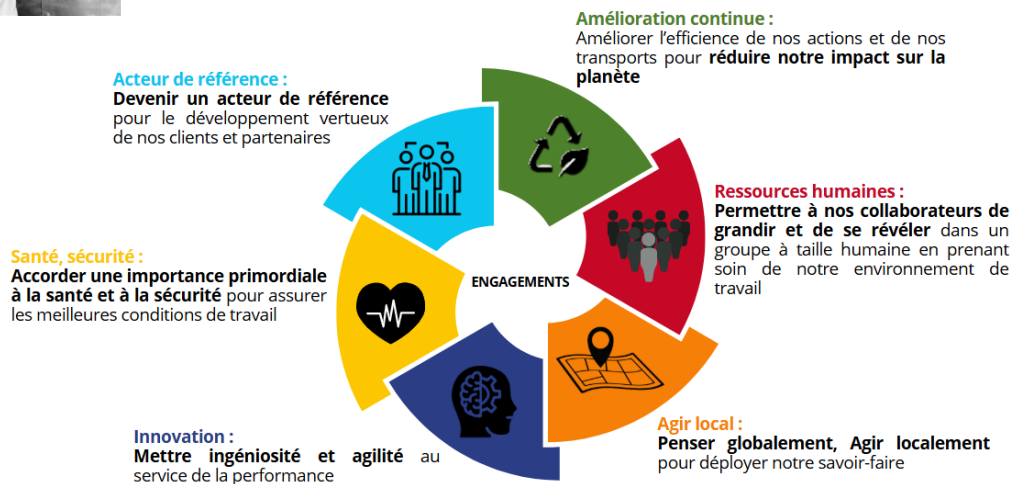


« **Unissons nos talents pour faire de notre métier une fierté !** »

Depuis près de 50 ans, le Groupe TC œuvre à satisfaire ses clients avec une qualité de service reconnue et renforcée par la certification ISO 9001.

Dans un même élan, nous avons décidé d'étendre notre engagement d'amélioration continue à une politique RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises).

Celle-ci se traduit par les objectifs suivants :



« **Nous avons la volonté de mobiliser nos énergies et organiser les solutions logistiques qui devancent et concrétisent toutes vos ambitions.** »

Nous choisissons une dynamique responsable et innovante, qui guide aujourd'hui notre engagement vers les enjeux logistiques des filières de l'industrie, du bâtiment, de la transformation et valorisation des déchets. Notre approche personnalisée et notre qualité de service de référence visent à répondre avec agilité et efficacité aux enjeux de la supply chain.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyons sur l'ADN du Groupe TC, à savoir, trois valeurs fortes :

- ❖ Engagement
- ❖ Innovation
- ❖ Respect

Votre compréhension, votre adhésion et votre contribution à cette politique nous permettront de bâtir ensemble notre excellence opérationnelle. Cet engagement collectif assurera ainsi le succès durable du Groupe TC.

Votre implication personnelle est la clé de notre succès collectif. Il est primordial que chacun d'entre nous se sente investi et porteur de cette vision qui guide nos actions quotidiennes.

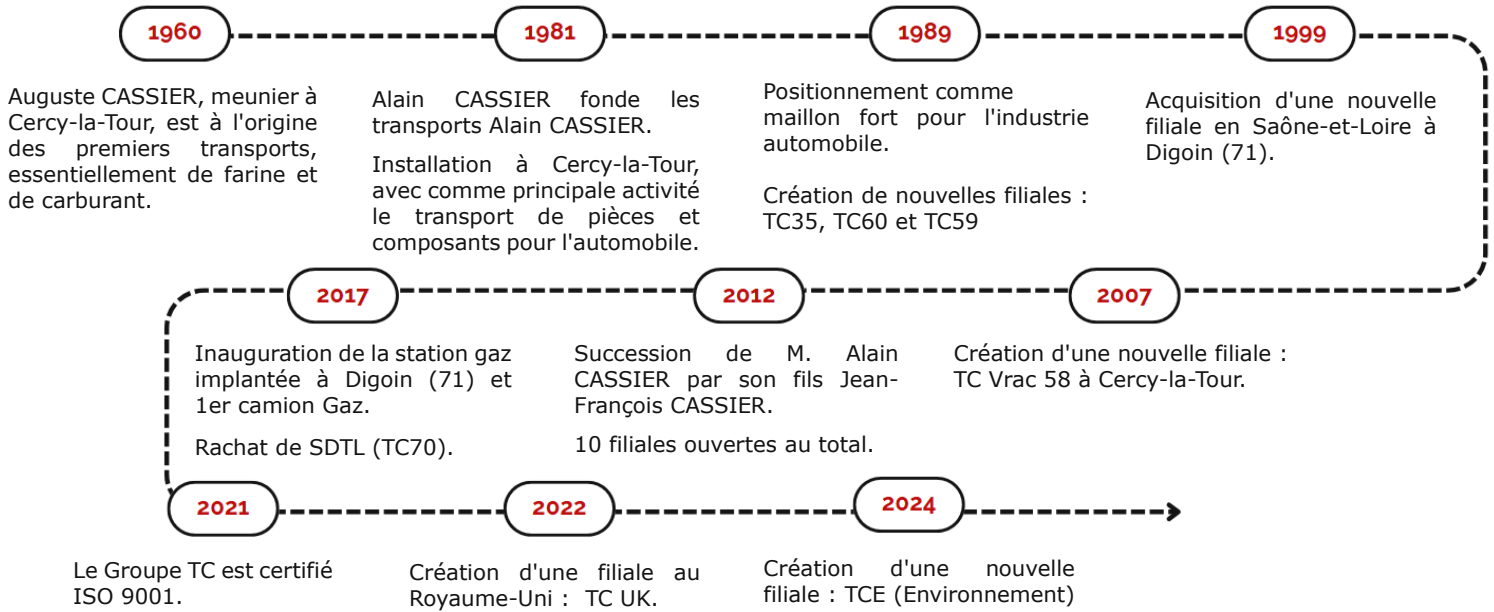
Par la mise en œuvre de cette politique, je m'engage à impulser la dynamique collective nécessaire à l'atteinte de nos objectifs et tout mettre en œuvre afin d'assurer la disponibilité des ressources et des moyens.

Je vous exprime ma profonde gratitude pour votre engagement exemplaire et suis convaincu que, main dans la main, nous accomplirons beaucoup pour la réussite de nos ambitions dans les années à venir.

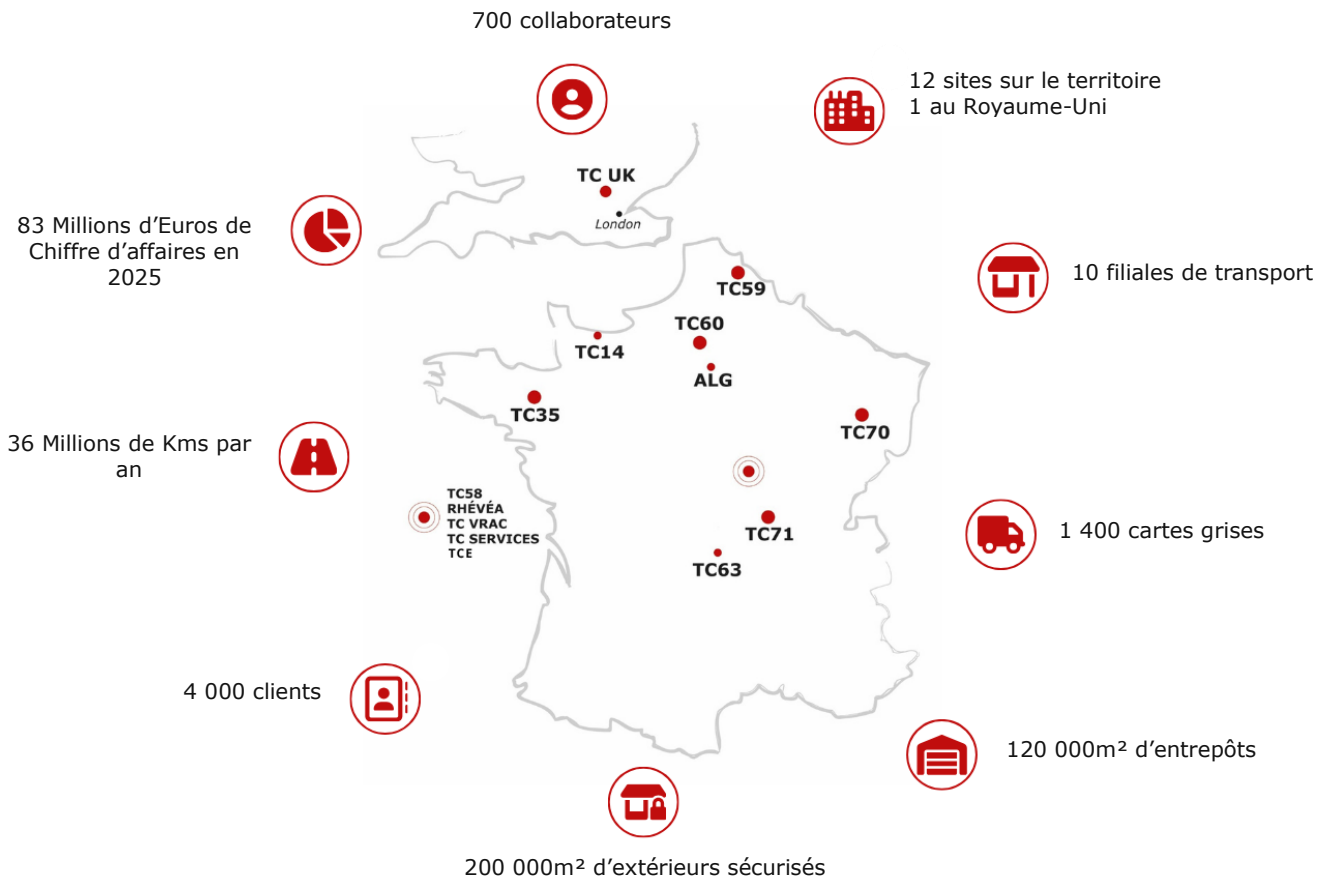
Digoin, le 26 février 2024

Jean-François Cassier
Président du Groupe TC

B. Historique

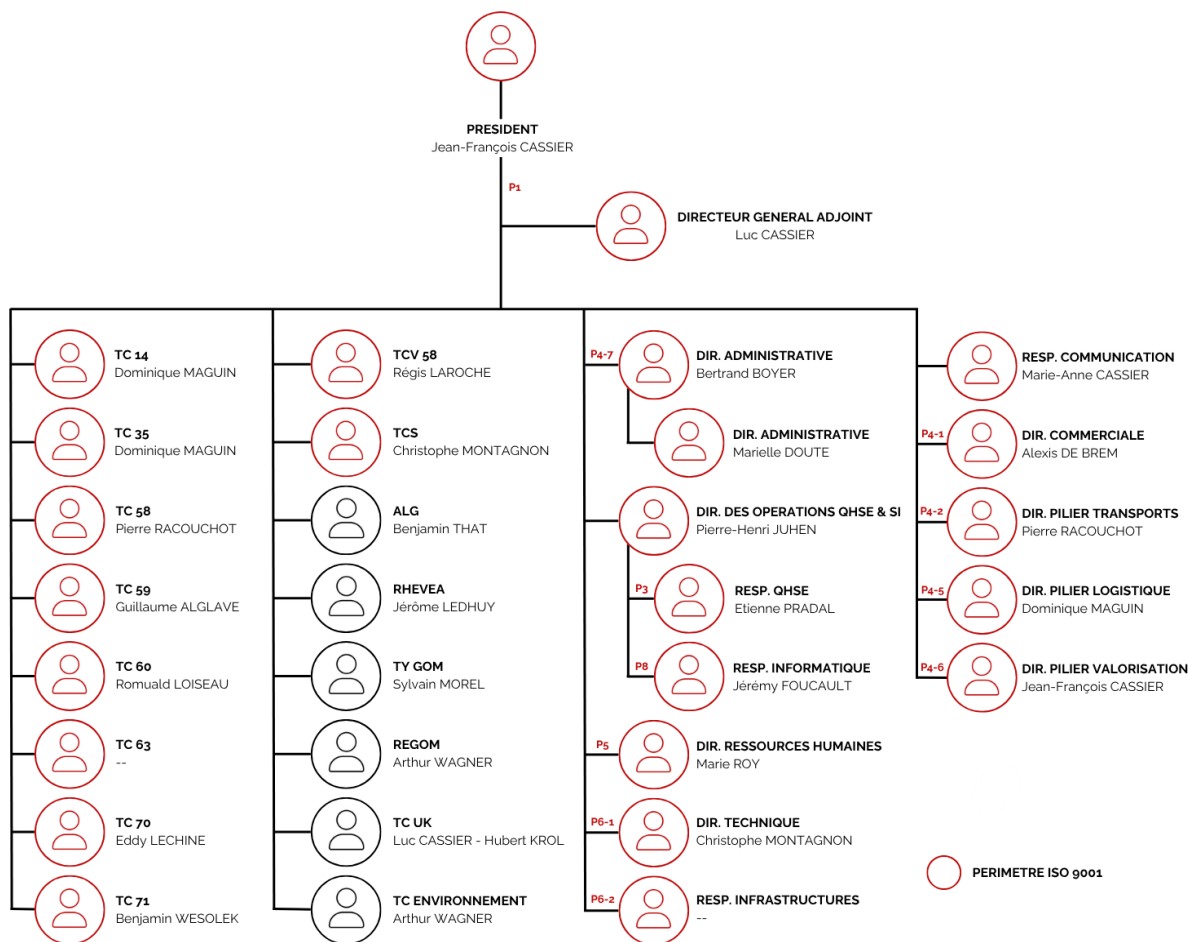


C. Chiffres clés

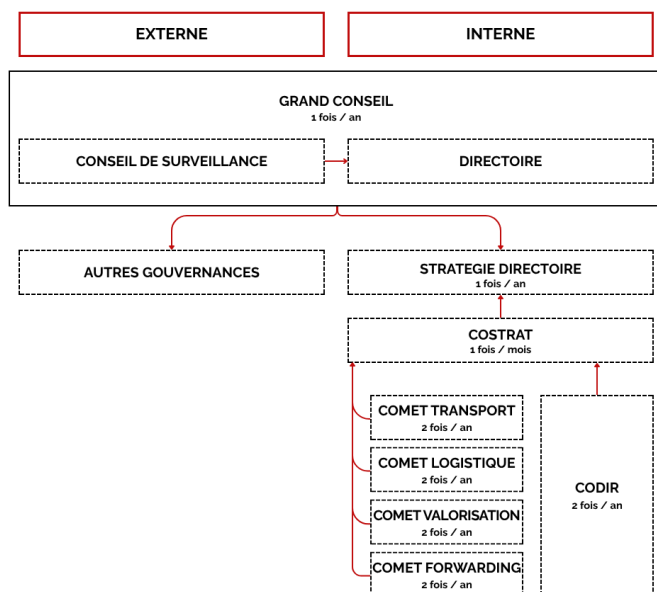


D. Organisation

1. Organigramme fonctionnel Groupe



2. Gouvernance



Les directeurs de site ainsi que les responsables des fonctions transverses se réunissent chaque semaine dans le cadre d'une réunion commune, visant à renforcer la communication et à assurer une réactivité optimale face aux problématiques urgentes.

3. Nos 700 ambassadeurs

Favoriser la croissance, l'engagement et les valeurs familiales

Mobilité interne & développement des talents

Nous accordons la priorité à la mobilité interne et à la promotion.

Notre dynamique d'évolution des carrières a permis de faire évoluer le parcours professionnel de nos collaborateurs.

Nous faisons de l'engagement un moteur d'action, permettant à nos collaborateurs d'accompagner les projets partout où ils se développent.

Notre croissance s'est construite autour de parcours internes qui ont conduit des collaborateurs expérimentés à prendre la responsabilité de nouvelles implantations.

Un esprit de famille

Nous sommes une famille entrepreneuriale attachée à la transmission et à la responsabilisation, afin que chacun puisse contribuer pleinement à l'avenir de l'entreprise.

Convaincus que les succès se construisent ensemble, nous faisons de la solidarité et de l'esprit collectif des piliers de notre action.

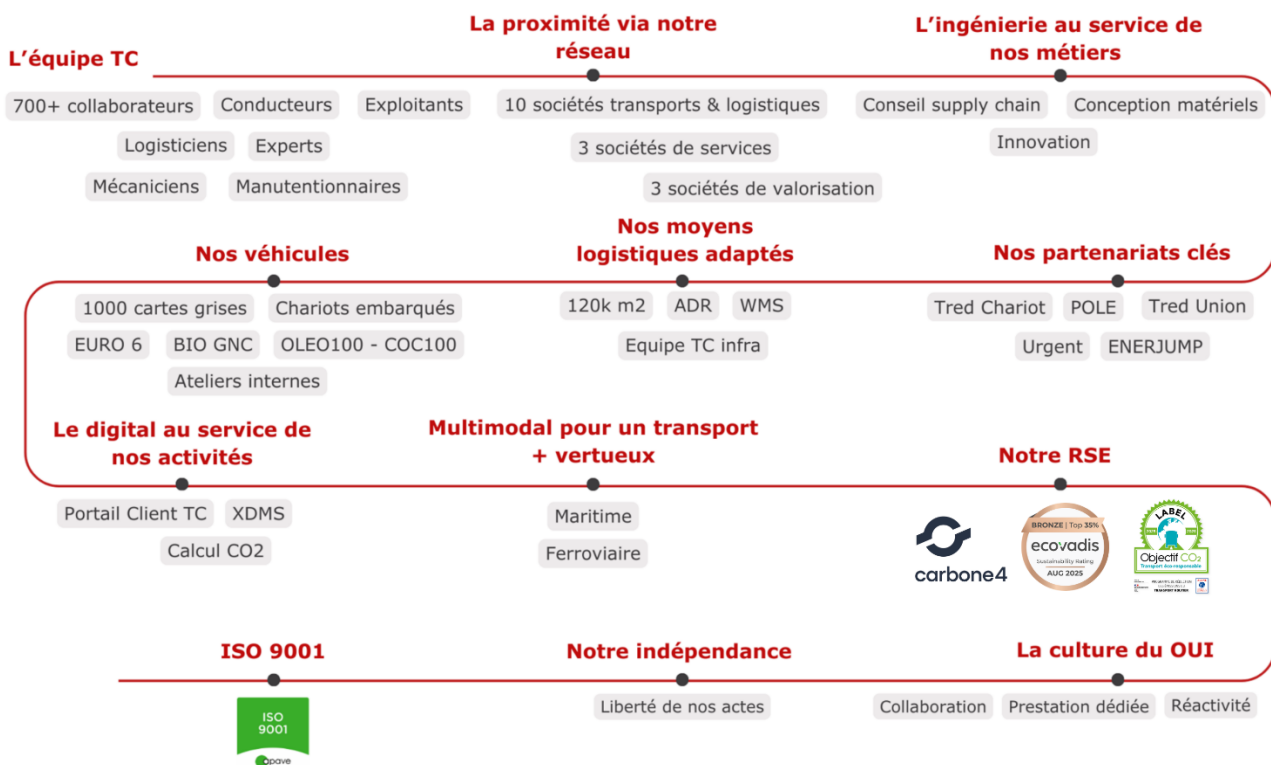


4. Nos solutions

I → TC PACK ↗ TC FLEX ↻ TC AGIL

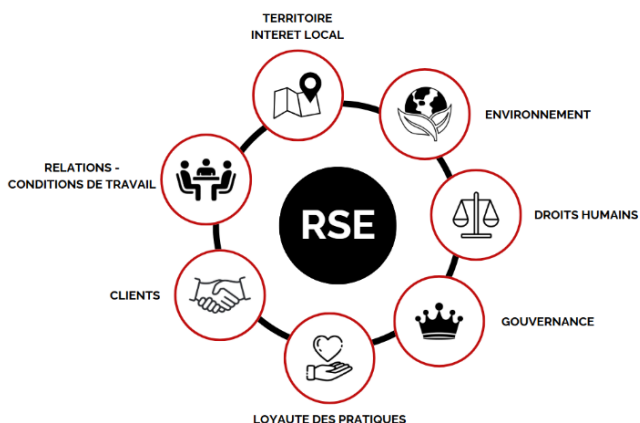


5. Nos outils



II. DEMARCHE RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) repose sur sept piliers :



En intégrant ces principes, le Groupe TC favorise un développement durable et responsable, conciliant performance économique, impact social positif et respect de l'environnement. La RSE devient ainsi un levier stratégique pour répondre aux attentes des parties prenantes tout en créant de la valeur à long terme.

A. Stratégie RSE

1. Cartographie des parties prenantes



2. Diagnostic RSE

a) Analyse des risques RSE

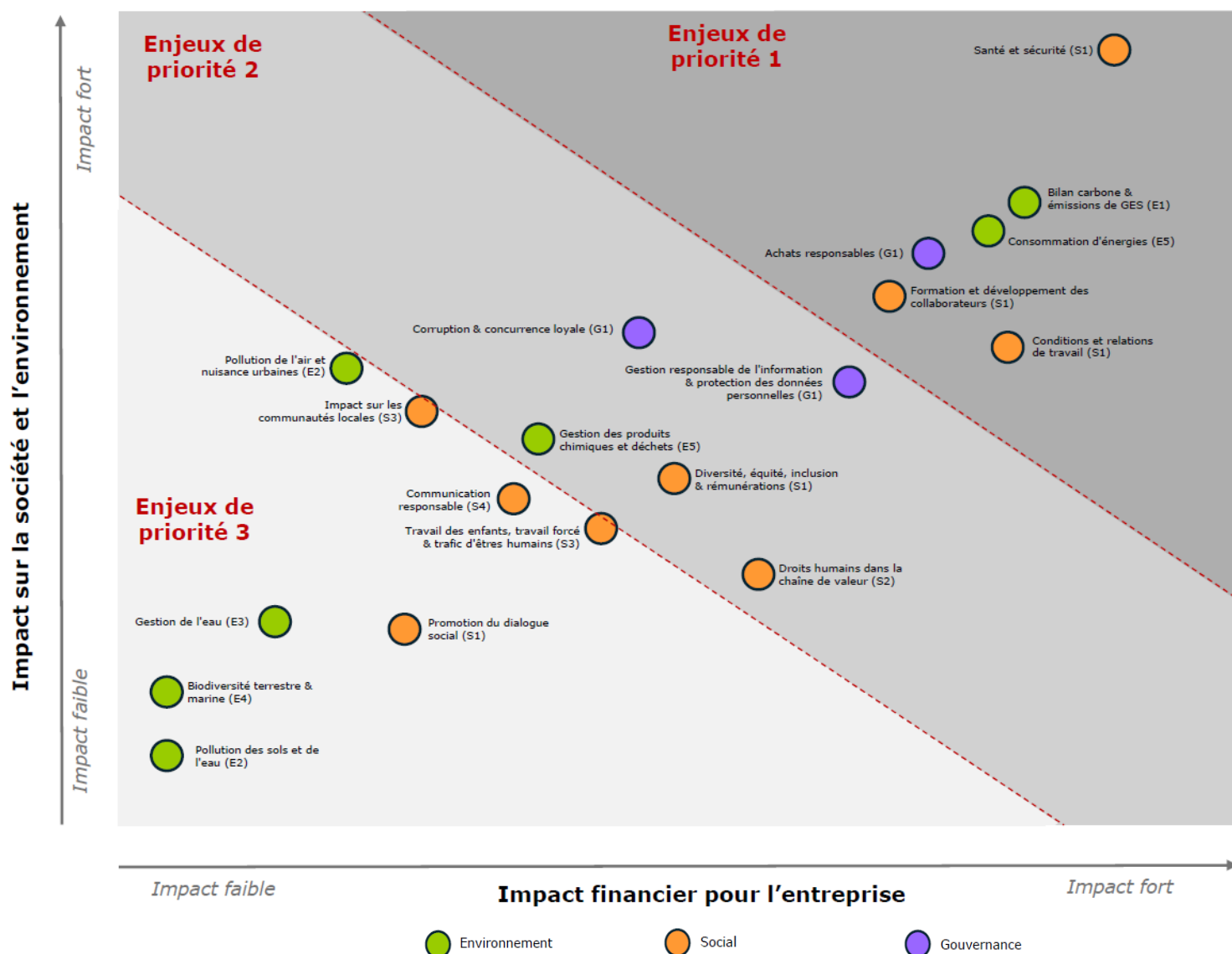
Chaque entité du groupe évalue annuellement ses risques RSE (environnementaux, sociétaux, éthiques et liés aux achats responsables). Cette analyse prend en compte les occurrences passées, les impacts potentiels ainsi que les dispositifs de maîtrise existants.

Les risques sont appréciés selon quatre critères : fréquence d'apparition, fréquence d'exposition, gravité et niveau de maîtrise. En fonction de leur criticité, des plans d'actions sont définis afin de les supprimer ou les réduire.

Les fournisseurs font également l'objet d'une évaluation annuelle basée sur la qualité, le service, les délais, l'innovation, les engagements RSE, ainsi que la relation commerciale. Ils sont par ailleurs tenus d'adhérer au code de conduite fournisseurs.

Les données sont consolidées au niveau du groupe afin d'assurer une gestion globale et cohérente des risques.

b) Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS



En parallèle, le Groupe a conduit une analyse de double matérialité conformément aux standards ESRS (European Sustainability Reporting Standards) de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), structurés autour de trois dimensions : environnement, social et gouvernance.

Cette analyse permet de hiérarchiser les enjeux en croisant leur impact financier pour l'entreprise et leur impact sur la société et l'environnement. Elle constitue le socle de la stratégie RSE du Groupe.

La matrice de double matérialité distingue trois niveaux de priorité :

- **Enjeux de priorité 1** : enjeux stratégiques au cœur des activités et de la chaîne de valeur, intégrés à la feuille de route RSE avec une gouvernance dédiée, des objectifs à long terme et des indicateurs de suivi ;
- **Enjeux de priorité 2** : enjeux faisant l'objet d'actions d'amélioration continue, déployées dans les entités concernées, avec des indicateurs et parfois des objectifs à moyen terme ;
- **Enjeux de priorité 3** : enjeux suivis via des indicateurs de performance adaptés.

L'approche méthodologique ainsi que les résultats de cette analyse ont été partagés en interne.

3. Notre RSE

PROMOTION DE NOS METIERS

Nous sommes engagés dans la valorisation de notre filière et de nos métiers auprès des établissements scolaires et institutions :

- forums emploi, présentation écoles,
- participation aux jurys d'examens,
- visites sur sites,
- propositions de stages et d'alternance pour les étudiants, et des périodes d'immersion pour professionnels.



VALORISATION DE NOS TALENTS

- Nos collaborateurs sont accompagnés dès leur entrée avec des parcours d'intégration adaptés à leurs métiers.
- Tout au long de leur carrière, nous leur proposons des rendez-vous réguliers pour analyser leurs souhaits d'évolution internes ou externes et des formations conformes à leurs souhaits.
- De nombreux collaborateurs ont pu bénéficier de mobilité horizontale et verticale sur les métiers de conducteurs, d'exploitants, de responsables d'exploitation, de formateurs internes et sur des fonctions supports.



SANTÉ AU TRAVAIL

Afin de maintenir les salariés dans leur emploi et de prévenir les accidents ainsi que les risques professionnels, nous organisons des journées sécurité chaque année, et de nombreuses initiatives locales et ludiques sont mises en place régulièrement :

- ateliers gestes et postures,
- premiers secours,
- escape games sécurité.



INCLUSION

Plus de 14% de femmes dans l'entreprise occupant tous les postes clés de notre organisation : Conductrice, opératrices logistiques, caristes, exploitantes, responsable exploitation et directrice de société.



TC ENGAGÉ

- Nous sommes partenaires d'initiatives qui favorisent l'intégration et l'inclusion des personnes handicapées ou en situation de rupture ou de décrochage social. Nous soutenons HAND TRUCK, OCTOBRE ROSE et ASSOCIATION GENÈSES.
- Concernés par les enjeux environnementaux, en collaboration avec notre client, API AUVERGNE, nous avons installé des ruches sur le terrain de l'un de nos sites.



4. Certifications et labels

o ECOVADIS



En 2025, le Groupe a été récompensé pour sa performance RSE par une médaille de bronze attribuée par EcoVadis, organisme de référence dans l'évaluation de la performance extra-financière des entreprises. Cette distinction place l'entreprise parmi le top 35 % des entreprises les mieux notées, tous secteurs et toutes tailles confondus. Avec un score situé au 79^e percentile, le Groupe affiche une performance égale ou supérieure à celle de 79 % des entreprises évaluées par l'organisme au cours des 12 derniers mois.

Cette reconnaissance valorise les engagements du Groupe en matière d'environnement, de social, d'éthique et d'achats responsables.

o ISO 9001



Le Groupe est également certifié ISO 9001 depuis 2021, certification renouvelée en 2024. Cette norme internationale définit les exigences relatives aux systèmes de management de la qualité et vise à assurer la satisfaction des clients, l'amélioration continue des processus et la maîtrise des activités. Elle témoigne de l'engagement du Groupe en faveur de la qualité de ses prestations et de la performance de son organisation.

o Objectif CO₂



Engagé depuis 2024 dans le dispositif Objectif CO₂, le Groupe s'inscrit dans une démarche volontaire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Porté par les pouvoirs publics et les acteurs du transport, ce programme vise à accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur performance environnementale à travers des actions concrètes, notamment sur la consommation de carburant, l'optimisation des flux et le renouvellement des flottes.

o Label CO₂



Dans la continuité de cet engagement, le Groupe a obtenu en 2025 le Label objectif CO₂, qui atteste de la mise en œuvre d'actions efficaces et mesurables en faveur de la réduction des émissions de CO₂. Ce label repose sur un référentiel exigeant et fait l'objet d'un audit annuel, garantissant le suivi des performances et l'amélioration continue des pratiques environnementales.



Lettre d'engagement Label objectif CO2

Je soussigné, **Jean-François CASSIER**, Président de **TC Transports**, atteste par la présente de l'engagement ferme et volontaire de la Direction TC dans la démarche de **labellisation Objectif CO2**, portée par une conviction forte : notre entreprise, acteur majeur du transport routier de marchandises, a une responsabilité directe dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

● Notre engagement environnemental : un socle déjà solide

Depuis plusieurs années, TC Transports inscrit sa stratégie dans une logique de performance environnementale durable :

- Forte sensibilité protection de l'environnement au sein de la direction TC, **primo-acteur de la filière GNC** (depuis 2013) et flotte moderne majoritairement euro 6
- Acteur engagé dans les **filiales du recyclage et des déchets**
- Entité leader dans la démarche du **groupement Tred Union** comme référent Bilan Carbone
- Conscient de sa **responsabilité** envers les **générations actuelles et futures**
- Conscient de la nécessité de **changer les modes de production** et de **consommation** avec la volonté d'être **pro-actif** dans la **démarche**

🌀 Un plan d'action structuré autour d'axes concrets

Afin de renforcer notre performance environnementale, TC Transports met en œuvre un plan d'actions ambitieux axé sur :

- La **modernisation de la flotte** et l'usage de carburants alternatifs
- L'adoption de **pneumatiques à faible résistance au roulement** et la mise en place d'un **pilotage optimisé de leur gonflage**
- La formation et le management de **l'écoconduite**
- Un **suivi rigoureux des consommations** et des **émissions de CO2**
- L'**optimisation des chargements**

📊 Objectifs chiffrés de progression

Nous visons une **réduction globale des émissions de CO2 de 15% d'ici fin 2027**

👏 Notre engagement formel

Conformément au référentiel du label **Objectif CO2**, nous nous engageons à :

- **Respecter l'ensemble des exigences** du présent référentiel
- **Améliorer de manière continue** notre performance énergétique et nos émissions de CO2
- **Impliquer et sensibiliser nos parties prenantes**, salariés, clients comme fournisseurs, dans cette dynamique de progrès

TC Transports mobilise l'ensemble de ses équipes autour de cette ambition partagée, avec rigueur et détermination. Pour mener à bien la démarche de labellisation CO2, je nomme Pierre-Henri JUHEN, Directeur des Opérations, porteur du projet.

Fait à Cercy-la-Tour, le 23/04/2025
Pour l'entreprise TC Transports

Jean-François CASSIER
Président



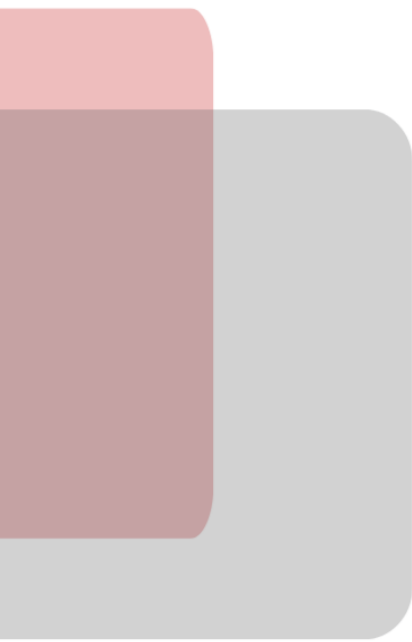
HOLDING CASSIER s.a.s. | tc-transports.fr

33 Avenue Louis Coudant - 58340 Cercy-la-Tour - T. +33 (0)3 86 50 89 51 - hc@tc-transports.fr

Capital social de 1 663 823,62 € - SIRET 399 502 897 000 16 - NAF 7010 Z - RCS Nevers 399 502 897 - TVA FR 80 399 502 897

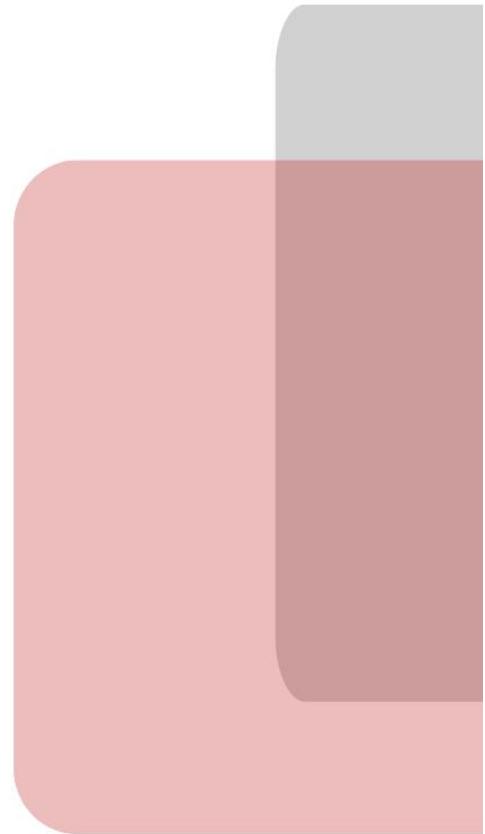
ISO
9001





ENVIRONNEMENT





A. Consommation d'énergies

Dans une logique RSE, les consommations énergétiques représentent des leviers d'action majeurs face aux enjeux environnementaux et économiques. Réduire la dépendance aux énergies fossiles, améliorer l'efficacité énergétique et privilégier les sources renouvelables permettent de diminuer l'empreinte carbone de l'entreprise. Face aux exigences réglementaires et aux attentes des parties prenantes, adopter une gestion frugale de l'énergie renforce non seulement la compétitivité, permet de maîtriser les coûts, mais aussi l'image responsable de l'entreprise.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Dans une démarche de responsabilité environnementale et d'amélioration continue, TC s'engage à optimiser sa consommation d'énergie afin de réduire son impact environnemental.

Afin d'atteindre cet objectif, le Groupe TC s'engage à :

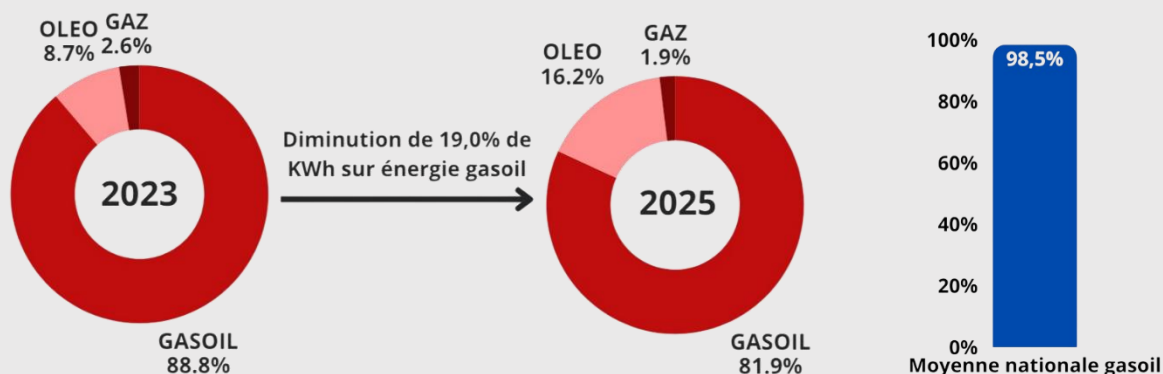
- ❖ **Améliorer l'efficacité énergétique**
 - Acquérir des véhicules verts ou moins énergivores afin de réduire notre empreinte carbone.
 - Former nos collaborateurs à l'écoconduite pour optimiser la consommation de carburant.
 - Investir dans du matériel informatique moins énergivore pour limiter notre consommation électrique.
 - Réduire l'utilisation du chauffage, de la climatisation et de l'éclairage en optimisant leur usage avec du relamping, des programmateurs et des détecteurs automatiques.
 - Optimiser nos itinéraires en privilégiant la distance la plus efficiente.
- ❖ **Équiper les nouveaux véhicules de systèmes économiques :**
 - Fonction éco sur la boîte de vitesse, optimisant l'accélération et le couple moteur.
 - Système Yroll, éco roll, Isee, ... ces systèmes agissent en prenant de la vitesse dans les pentes légèrement descendantes, puis en bas de pente, cette vitesse est réutilisée pour descendre en roue libre sur une longue distance avant que la pédale d'accélération ne puisse être utilisée de nouveau.
 - Régulateurs prédictifs : équipement capable d'interpréter la topographie de la route et ainsi optimiser la consommation de carburant par rapport à celle-ci.
 - Système éco-stop, coupant le moteur lorsqu'il tourne plus de 3 ou 5 min au ralenti.
 - Limitation de la vitesse à 85km/h permettant un gain de 0.7L à 1L/100 de gasoil.
 - Equipements aérodynamiques : déflecteur d'air latéraux de cabine et de pavillon (économie de carburant jusqu'à 3%), rétro cam au rétroviseur (gain de 1.5% de gasoil), sellette rabaisée 1100mm.
 - Ajout de bâches avec tendeur à cliquet, pour une tension optimisée des bâches.
 - Système d'essieux relevables automatiques permettant une économie allant jusqu'à 4% de gasoil sur un essieux.
- ❖ **Développer un mix énergétique plus durable**
 - Étudier et intégrer progressivement des sources d'énergies plus respectueuses de l'environnement.
- ❖ **Suivi et amélioration continue**
 - Mettre en place un audit interne afin d'identifier les axes d'amélioration.
- ❖ **Transition énergétique de la flotte**
 - Renouveler la flotte de tracteurs tous les 4 ans, permettant ainsi la transition énergétique des véhicules et d'acquérir des tracteurs consommateurs des nouvelles énergies comme le bioGNV, les biocarburants, l'électricité, ...
 - Transformer, en 2026, la flotte de véhicules de fonctions en remplaçant les motorisations thermiques par des véhicules électriques, dans le but de réduire l'empreinte carbone et de contribuer à la transition énergétique.
- ❖ **Formation et sensibilisation des collaborateurs**
 - Sensibiliser et former 20% de nos collaborateurs par an aux techniques d'écoconduite afin d'assurer un renouvellement de 100% des conducteurs tous les cinq ans.

ACTIONS

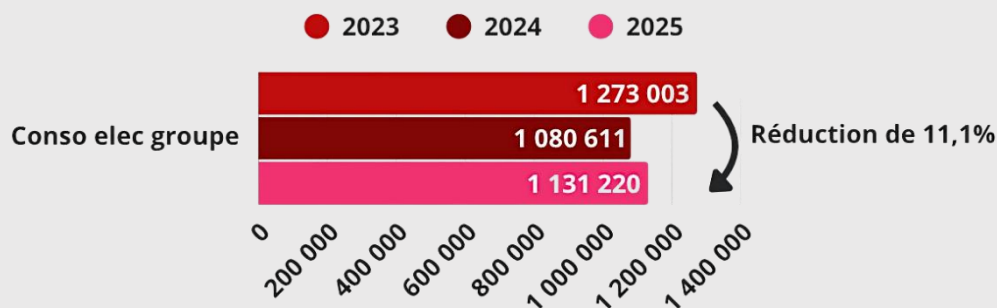
- ✓ Installation de stations biocarburant (Oleo100) sur 3 de nos sites.
- ✓ Augmentation du mix énergétique (achat véhicule Oleo100).
- ✓ Mise en place d'un programme de formation écoconduite TC (module de formation, test théorique et pratique, certificat de réalisation).
- ✓ Mise en place d'un indicateur de collaborateurs formés écoconduite et du score de bonne conduite.
- ✓ Relamping de tous nos bâtiments logistiques passant ainsi à de l'éclairage faible consommation et entièrement programmable.
- ✓ Remplacement des véhicules de fonction thermiques en véhicules électriques.
- ✓ Installation de bornes de recharges électriques sur chaque site.

INDICATEURS

Mix énergétique (tracteurs + porteurs)



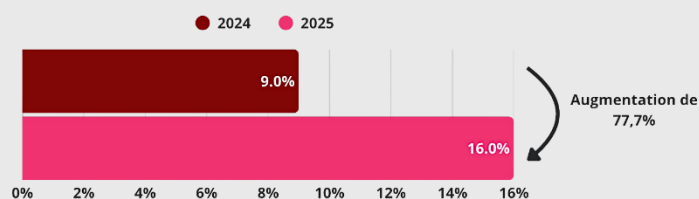
Consommations annuelles d'électricité



Score de bonne conduite 2025



Collaborateurs formés à l'écoconduite



B. Bilan carbone et émissions de GES

Le bilan carbone constitue un outil stratégique permettant d'identifier les principaux postes d'émission de gaz à effet de serre de l'entreprise. Intégré dans une démarche d'amélioration continue, il oriente les décisions vers des actions concrètes de réduction : flotte à faibles émissions, transition énergétique, sensibilisation des collaborateurs. Cette dynamique s'inscrit dans un double objectif : atténuer l'impact climatique tout en répondant aux exigences réglementaires et sociétales.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Dans un souci de responsabilité environnementale et de contribution à la lutte contre le changement climatique, TC s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et à réaliser un bilan carbone afin d'évaluer et d'améliorer continuellement notre impact environnemental.

Afin d'atteindre cet objectif, nous nous engageons à :

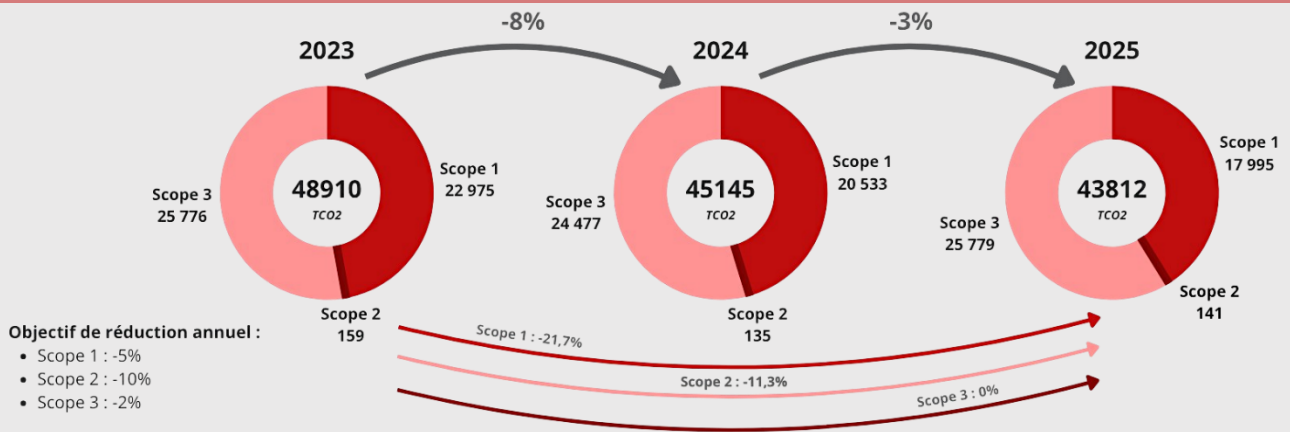
- ❖ **Réduire les émissions de GES**
 - Privilégier les énergies à faibles émissions de CO₂ pour notre production et nos activités.
 - Investir dans des véhicules écoénergétiques pour limiter l'impact carbone de notre flotte.
 - Sensibiliser nos collaborateurs aux bonnes pratiques pour réduire leur empreinte carbone.
 - Mettre en place des mesures pour lutter contre le gaspillage des kilomètres.
 - Promouvoir et utiliser des sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement.
 - Intégrer progressivement des alternatives énergétiques à faibles émissions de carbone.
- ❖ **Réalisation d'un bilan carbone et mise en place d'un plan d'amélioration**
 - Evaluer annuellement nos émissions de GES grâce à un bilan carbone détaillé.
 - Elaborer et suivre un plan d'amélioration pour réduire notre empreinte carbone.
- ❖ **Engagements et certifications environnementales**
 - Adhérer à la charte CO₂ pour structurer notre démarche de réduction des émissions.
 - Poursuivre la certification label CO₂ afin de valoriser nos efforts en matière de transition énergétique.
 - Réduire de 5% par an notre intensité carbone.
 - Intégrer une clause d'engagement d'empreinte carbone pour nos principaux sous-traitants afin d'assurer une démarche globale de réduction des émissions.
 - Prendre en compte les solutions bas carbone dans nos décisions d'achats et de constructions afin de favoriser des pratiques durables.
- ❖ **Développement de nouvelles offres de services durables**
 - Intégrer des solutions de transport "Offre de service TC 2033".
 - Transports avec véhicules à énergies « vertes »
 - Transport multimodal
 - Adapter les dates de chargements / déchargement pour améliorer le taux de remplissage de nos véhicules
 - Optimisation des trajets pour diminution du stockage

ACTIONS

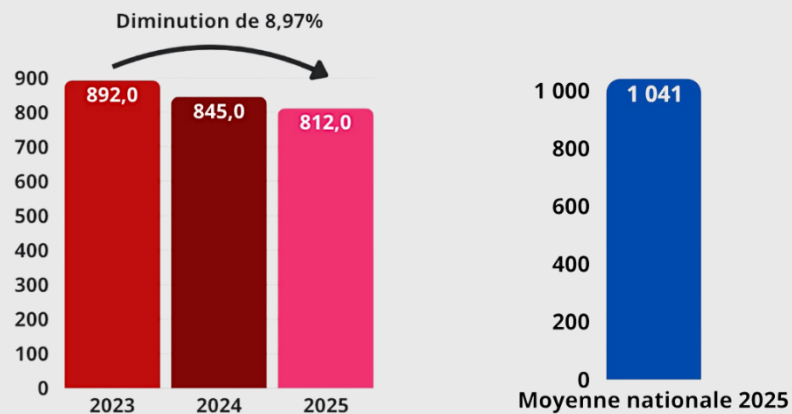
- ✓ Réalisation annuelle du bilan carbone groupe et de chaque société.
- ✓ Engagement au programme ADEME avec adhésion à la charte CO₂.
- ✓ Maintenir notre certification label CO₂ en réduisant notre intensité carbone de 5% par an.
- ✓ Prise en compte des critères RSE dans l'achats de nos véhicules (Achat de véhicules électriques, réflexion à l'achat de véhicules biocarburants/hydrogène).
- ✓ Déploiement de nos nouvelles offres commerciales « Offres de services TC 2033 ».
- ✓ Etude pour la mise en place de camions et bornes de recharges électriques sur certains flux.

INDICATEURS

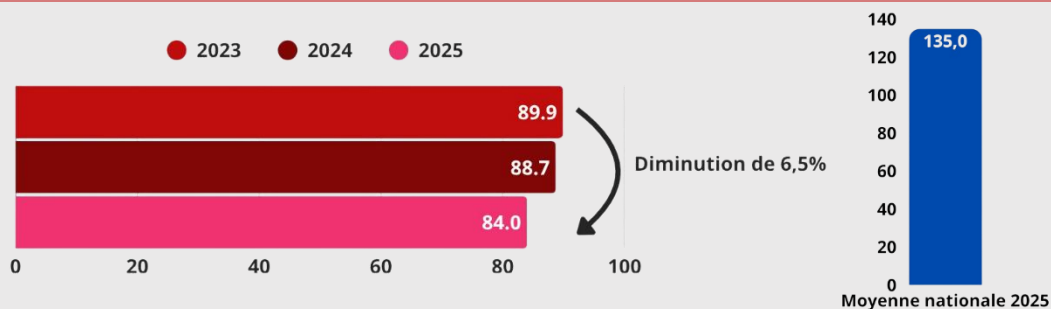
Quantité d'émissions de GES Groupe (TCO₂)



Emissions du puits à la roue (gCO₂ / Km)



Intensité carbone du transport de marchandise (gCO₂/TKm)



C. Pollution de l'air

La réduction des polluants atmosphériques, notamment des NOx et des particules fines, est une priorité dans le secteur du transport. Moderniser la flotte, promouvoir l'écoconduite et adopter des technologies plus propres permettent de limiter l'impact sur la qualité de l'air et la santé publique. Cette démarche, attendue par les parties prenantes, soutient aussi la performance globale de l'entreprise.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Afin de lutter contre la pollution de l'air, TC s'engage à réduire son impact environnemental, notamment en limitant nos émissions de polluants atmosphériques.

Pour cela, voici nos objectifs et engagements :

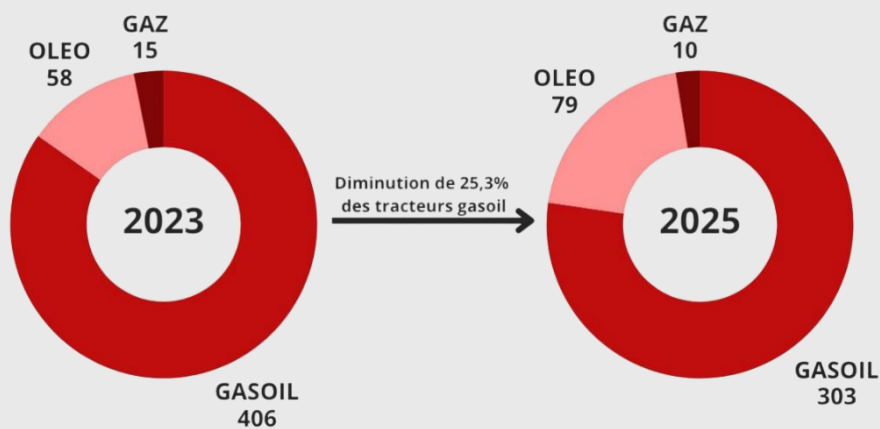
- ❖ **Réduction des émissions de NO_x**
 - Mettre en place des actions concrètes pour diminuer les émissions d'oxydes d'azote (NO_x), notamment en modernisant notre flotte de véhicules et en optimisant nos opérations logistiques.
- ❖ **Sensibilisation des collaborateurs à la RSE**
 - Former et informer les collaborateurs sur le sujet de la RSE, leur rôle et leur contribution.
- ❖ **Achat de nouveaux véhicules émettant moins de CO₂**
 - Renouveler progressivement notre flotte avec des véhicules moins polluants, en privilégiant les modèles répondant aux dernières normes environnementales et favorisant les énergies alternatives.
- ❖ **Promotion de l'écoconduite**
 - Grâce à notre équipe de formateurs, nous déployons des formations à l'écoconduite afin de réduire la consommation de carburants, les émissions de particules fines et polluantes. Ces formations permettent à nos collaborateurs d'adopter des pratiques de conduite plus responsables et économes.
- ❖ **Équipement de véhicules avec des systèmes d'aide à la conduite**
 - Pour optimiser les performances environnementales de nos véhicules, nous les achetons avec plus d'équipements embarqués facilitant une conduite plus fluide et efficiente, réduisant ainsi les rejets de polluants.
- ❖ **Optimisation des déplacements et lutte contre le gaspillage kilométrique**
 - Travailler au remplissage maximal de nos véhicules pour limiter les déplacements inutiles (mesure du taux de remplissage des camions).
 - Espacer les délais de transport afin de maximiser le taux de remplissage.
 - Optimiser nos itinéraires en privilégiant la distance la plus efficiente.

ACTIONS

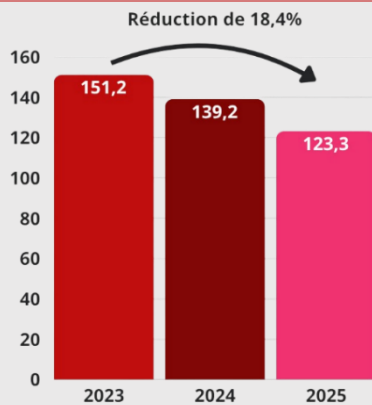
- ✓ Renouvellement des véhicules en norme Euro VI : réduction des NOX et des nuisances sonores.
- ✓ Intégration du critère VECTO (Vehicle Energy Consumption Calculation Tool) dans l'appel d'offre véhicule moteur.
- ✓ Formation des conducteurs à l'écoconduite et intégration de ce facteur dans la prime performance.
- ✓ Mise en place et suivi d'un indicateur taux de remplissage.
- ✓ Réduction des kilomètres à vide suite à l'optimisation des plans de transports.

INDICATEURS

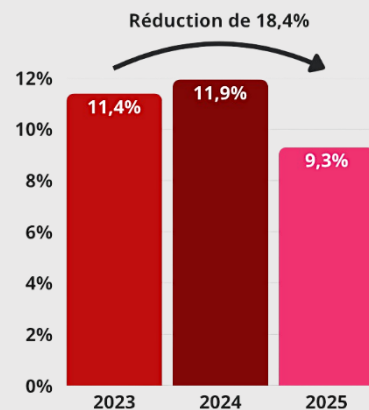
Nombre de véhicules par énergie



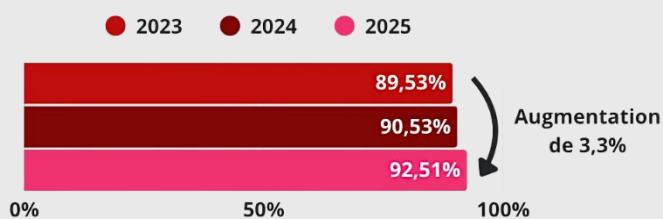
Emissions de NO_x (g/100 km)



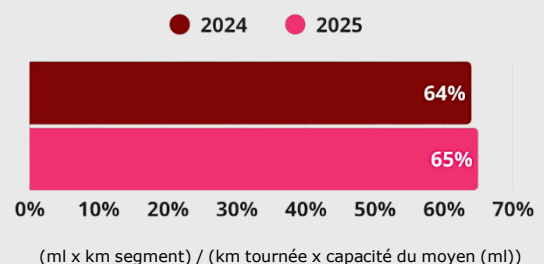
Taux de distance à vide moyen (Km)



Véhicules norme Euro VI (%)



Taux de remplissage de nos tournées (ml)



D. Gestion de l'eau / biodiversité

La biodiversité et la ressource en eau sont deux piliers fondamentaux des équilibres écologiques, aujourd'hui fortement menacés par les activités humaines. Les entreprises ont un rôle clé à jouer dans leur préservation, à travers la mise en œuvre d'initiatives locales telles que l'éco-pâturage, l'installation de ruches, les aménagements verts, la captation carbone, ou encore la maîtrise de la consommation d'eau et le recyclage des eaux usées. En agissant concrètement sur ces enjeux, les organisations répondent aux attentes sociétales, renforcent la durabilité de leurs opérations et valorisent leur engagement environnemental.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Consciente de son rôle dans la préservation de l'environnement, TC s'engage à protéger la biodiversité et à gérer durablement les ressources en eau dans toutes les régions où elle opère.

Ces engagements s'inscrivent dans une logique globale de réduction de notre empreinte environnementale et de contribution active à la transition écologique.

Pour répondre à cet objectif, nous nous engageons à :

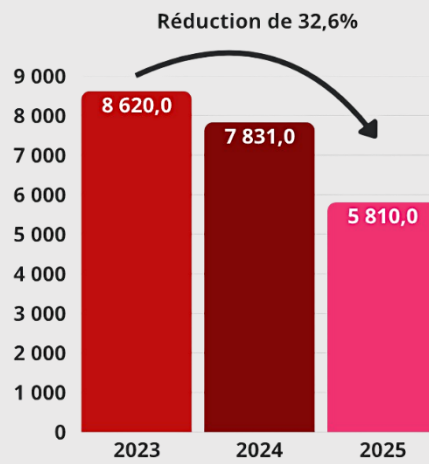
- ❖ **Réduire la consommation d'eau**
 - Sensibiliser nos collaborateurs aux bonnes pratiques pour limiter le gaspillage.
 - Relever mensuellement les compteurs d'eau afin de suivre les consommations et étudier la mise en place de compteurs connectés.
- ❖ **Réutiliser les eaux usées**
 - Développer des systèmes de récupération, de traitement et de recyclage des eaux usées pour les réintégrer dans nos processus.
 - Promouvoir l'utilisation des eaux traitées pour des usages ne nécessitant pas d'eau potable.
- ❖ **Récupérer les eaux de lavage pour traitement et réutilisation**
 - Mettre en place des infrastructures adaptées à la récupération des eaux de lavage.
- ❖ **Préservation et restauration des écosystèmes**
 - Développer des initiatives d'éco-pâturage pour favoriser la biodiversité locale.
 - Installer des ruches et des nichoirs pour soutenir les populations d'abeilles et d'oiseaux.
 - Aménager et entretenir des espaces verts ainsi que des mares pour favoriser la faune et la flore locales.
 - Mettre en place des actions de captation carbone à travers la plantation d'arbres et d'arbustes.

ACTIONS

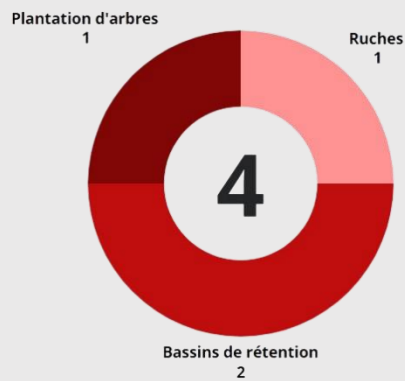
- ✓ Mise en place d'un relevé mensuel des compteurs d'eau.
- ✓ Installation de ruches.
- ✓ Réutilisation de l'eau des stations de lavages.

INDICATEURS

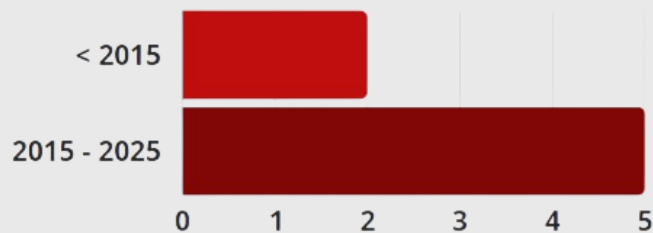
Consommation annuelle d'eau Groupe (m³)



Nombre d'aménagements en faveur de la biodiversité en 2025



Nombre de récupérateurs d'eau mis en place



E. Gestion des produits chimiques et des déchets

La gestion responsable des produits chimiques et des déchets est un enjeu crucial pour limiter les risques environnementaux et sanitaires. Il est indispensable de réduire l'utilisation de substances dangereuses, de promouvoir le tri, la réutilisation, et le recyclage, et de mettre en place des partenariats pour la valorisation des déchets. Ces actions contribuent à prévenir la pollution, à optimiser les ressources et à améliorer l'empreinte globale de l'entreprise.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Dans le but de réduire notre impact environnemental, nous limitons l'utilisation de produits chimiques dangereux et optimisons la gestion des déchets.

Nos objectifs et engagements sur ce sujet sont :

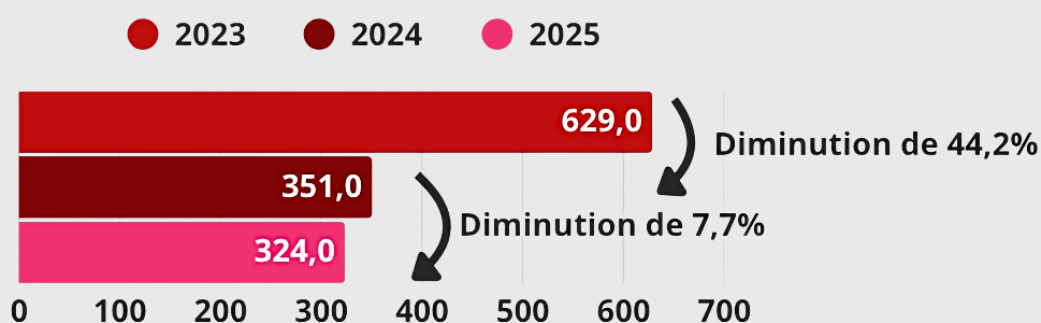
- ❖ **Limiter l'utilisation de produits dangereux**
 - Nous nous efforçons de réduire l'usage des substances chimiques présentant un risque pour la santé et l'environnement en privilégiant des alternatives plus respectueuses et en mettant en place des mesures de prévention et de formation.
- ❖ **Réduction de la production de déchets à la source**
 - Nous mettons en place des actions visant à minimiser la production de déchets en optimisant nos processus et en favorisant l'utilisation de matériaux durables et réutilisables.
- ❖ **Promotion de la réutilisation de matériaux et du recyclage**
 - Nous encourageons activement nos collaborateurs à la réutilisation des matériaux et leur recyclage pour les valoriser et réduire notre empreinte environnementale. Nous avons mis en place cinq chaudières, fonctionnant au bois issu de déchets.
- ❖ **Trier les déchets**
 - Nous développons des systèmes de tri rigoureux pour faciliter le traitement et la valorisation des déchets, garantissant ainsi leur gestion responsable. Nous avons récemment développé une signalétique des déchets, afin d'identifier chaque point de collecte et mis en place un registre.
- ❖ **Allonger la durée de vie de nos pneumatiques**
 - Afin de limiter l'utilisation de matières premières, de ressources naturelles et la production de déchets, nous avons mis en place un processus dans le but d'allonger le cycle de vie de nos pneumatiques.
 - Retournement du pneumatique
 - Recreusage
 - Rechapage (possible jusqu'à deux fois)

ACTIONS

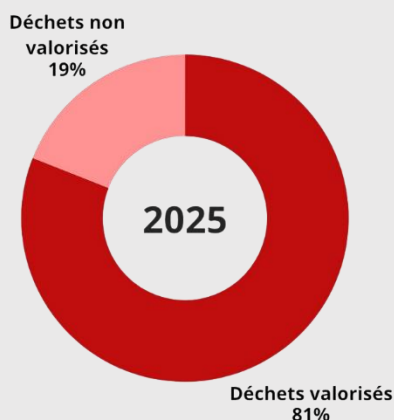
- ✓ Mise en place d'un affichage groupe par nature de déchets.
- ✓ Sensibilisation des collaborateurs au tri des déchets.
- ✓ Recherche de filières et partenariats pour la valorisation des déchets
- ✓ Installation de trois chaudières bois déchiqueté (bois issus de déchets).

INDICATEURS

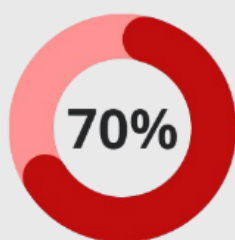
Production annuelle de déchets (Tonnes)



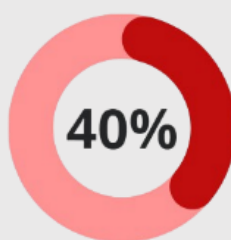
Taux du poids total des déchets valorisés



Pneus rechapés / recreusés



Des pneus de notre flotte sont rechapés



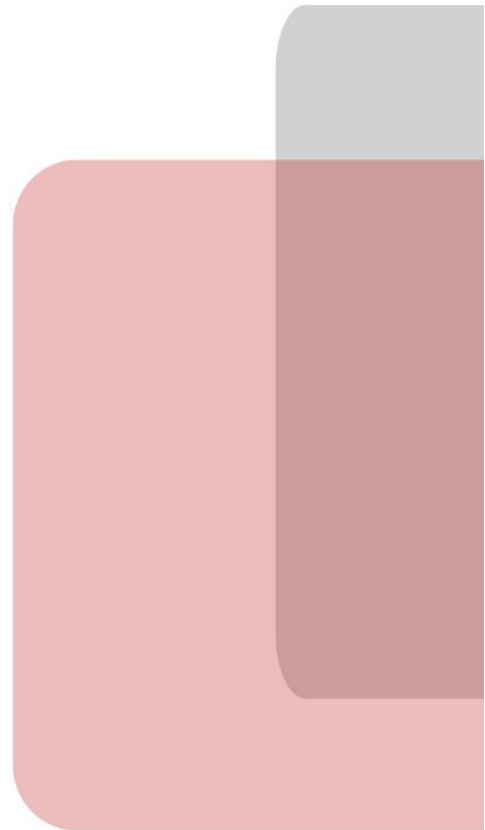
De ces pneus sont recreusés



De notre flotte est équipée de pneus rechapés / recreusés

SOCIAL ET DROITS HUMAINS





8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

A. Santé et sécurité

La santé et la sécurité au travail sont des piliers fondamentaux de la performance sociale. Garantir un environnement professionnel sûr, prévenir les risques et promouvoir une culture de la sécurité permettent non seulement de protéger les collaborateurs, mais aussi de renforcer leur engagement. Intégrée à la stratégie RSE, cette démarche contribue à réduire les accidents, améliorer le climat de travail et pérenniser l'activité de l'entreprise.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS – ACTIONS

Dans le cadre de notre engagement en faveur du bien-être de nos collaborateurs, nous mettons en place une politique proactive pour assurer leur santé et leur sécurité. Cette politique vise à instaurer une culture de prévention et à garantir les meilleures conditions de travail en réduisant les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Pour cela, nous avons mis et mettons en place régulièrement des actions telles que :

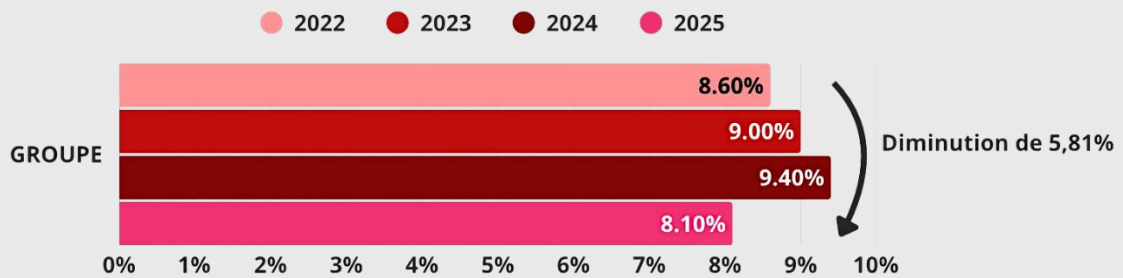
- ❖ **Des ressources humaines et financières dédiés à la sécurité :**
 - Nos formateurs, tuteurs, référents QHSE et RH consacrent une part de leur temps à la prévention, la sensibilisation et la formation. Un budget annuel est également dédié aux formations, équipements de protection, et actions de prévention.
- ❖ **Améliorer la culture sécurité**
 - Nous promovons une culture de sécurité forte en impliquant l'ensemble des collaborateurs à travers des initiatives de sensibilisation, de formation et de communication.
- ❖ **Réduire le nombre d'accidents de travail (AT)**
 - Nous mettons en œuvre des actions préventives et correctives afin de diminuer la fréquence des accidents de travail, notamment par le biais d'analyses des risques et de retours d'expérience.
- ❖ **Réduire la gravité des accidents de travail**
 - En renforçant la prévention et en améliorant la gestion des situations à risques.
- ❖ **Accorder une importance primordiale à la santé et à la sécurité**
 - La santé et la sécurité sont des priorités absolues. Nous veillons à ce que chaque collaborateur évolue dans un environnement de travail sûr et sain.
- ❖ **Journée sécurité et formation**
 - Nous organisons des journées dédiées à la sécurité « Tred safety day » ainsi que des modules de formation réguliers pour sensibiliser et former nos équipes aux bonnes pratiques, situations à risques et leur gestion.
- ❖ **Communication sécurité**
 - Nous diffusons des informations et bonnes pratiques à travers divers supports : flash sécurité, vidéos tutoriels, fiches pratiques, campagnes sur les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et via la plateforme Steeple.
- ❖ **Parcours d'intégration**
 - Chaque nouvel arrivant bénéficie d'un parcours d'intégration incluant une sensibilisation aux règles de sécurité spécifiques à son poste et à l'entreprise.
- ❖ **Tour sécurité**
 - Nous réalisons régulièrement des tours de sécurité pour identifier les risques et mettre en place des actions correctives en temps réel.
- ❖ **Recueil des faits à chaud**
 - Nous encourageons le signalement immédiat des incidents et situations à risque afin d'analyser et d'agir rapidement pour éviter leur répétition.
- ❖ **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**
 - Nous assurons la mise à jour et l'exploitation régulière du DUERP pour identifier et prévenir les risques professionnels.

ACTIONS

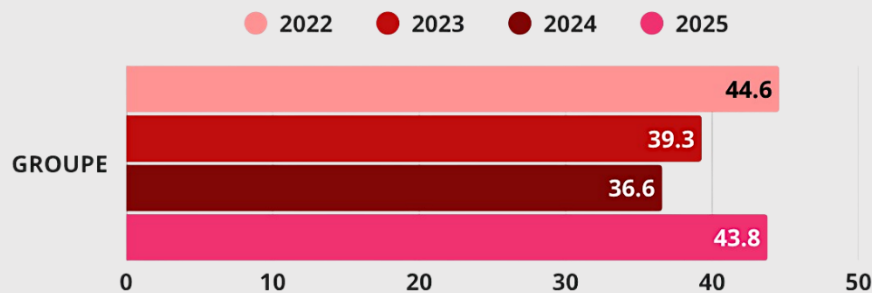
- ✓ Mise en place des tours sécurité hebdomadaires sur chaque site.
- ✓ Création de module de formation en lien avec la santé et la sécurité.
- ✓ Réalisation d'une journée sécurité « tred safety day ».
- ✓ Communication régulière sur les sujets santé, sécurité via notre réseau social interne « Steeple » (flash sécurité, accidents du travail, EPI, bonnes pratiques, conditions de travail, dialogue social, formations, discrimination et harcèlement).
- ✓ Intégration du critère « sécurité » dans notre système de prime performance.
- ✓ Formation de référents aux risques routiers

INDICATEURS

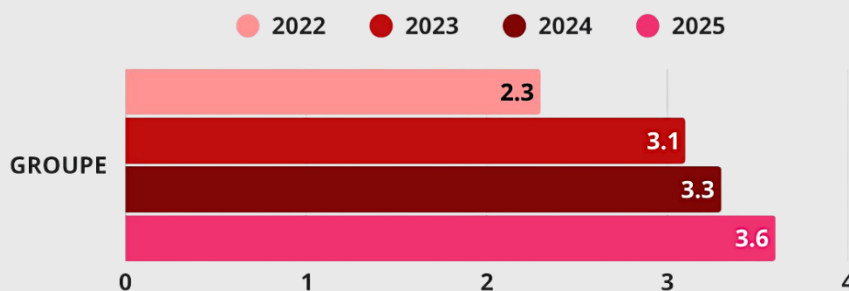
Taux d'absentéisme



Taux de fréquence (accidents du travail)



Taux de gravité (accidents du travail)



B. Conditions de travail

Des conditions de travail équitables et respectueuses sont essentielles pour favoriser le bien-être des collaborateurs et leur productivité. Adapter les postes, garantir un juste équilibre entre vie professionnelle et personnelle, et respecter les droits fondamentaux sont autant de leviers pour attirer, motiver et fidéliser les talents. En intégrant ces principes, l'entreprise construit une culture de responsabilité et d'éthique sociale.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Dans le cadre de notre engagement envers des conditions de travail justes et respectueuses des droits fondamentaux, nous mettons en œuvre une politique rigoureuse garantissant un environnement professionnel éthique et conforme aux réglementations en vigueur.

Pour répondre à cet objectif, nos engagements sont les suivants :

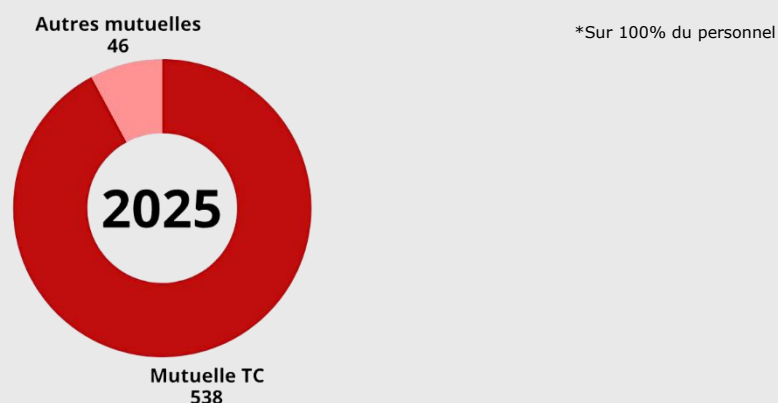
- ❖ **Interdiction du travail illégal et du travail forcé**
 - Nous nous interdisons tout recours au travail illégal, au prêt de main-d'œuvre illicite ou non déclaré auprès des autorités du ou des pays où nous opérons. Nous excluons toute forme de travail forcé.
- ❖ **Engagement contre le travail des enfants**
 - Nous veillons continuellement à respecter les réglementations et législations en vigueur concernant le travail des enfants. Conformément à la loi, il est strictement interdit de faire travailler des enfants de moins de seize ans. TC s'engage à être conforme à ces exigences, notamment en fonction de l'âge de nos jeunes collaborateurs.
- ❖ **Respect des règles applicables en matière de temps de travail et de rémunération**
 - Nous nous engageons à respecter strictement toutes les règles en matière de durée maximale du travail, de salaire minimum, de rémunération des heures supplémentaires et, de manière générale, les dispositions légales et conventionnelles.
- ❖ **Garantie d'une rémunération équitable**
 - Nous garantissons une rémunération adéquate au poste occupé par chaque collaborateur, en prenant en compte différents critères comme l'ancienneté, le niveau de qualification, les validations d'acquis, les compétences et l'expérience.
- ❖ **Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle**
 - Nous nous engageons à garantir un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle de nos collaborateurs en leur proposant des adaptations de leur mode de travail (temps partiel, télétravail, horaires adaptés, etc.).
- ❖ **Conformité avec la réglementation et dispositifs collectifs**
 - Nous respectons et appliquons l'ensemble des réglementations en matière de conditions de travail, incluant le règlement intérieur, les affichages obligatoires, les accords collectifs, la convention collective, ainsi que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- ❖ **Utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI)**
 - Nous veillons à ce que tous les collaborateurs disposent des EPI nécessaires à l'exercice de leur activité en toute sécurité et en conformité avec la réglementation.
- ❖ **Adaptions du travail à l'homme et non l'homme au travail**
 - Nous nous engageons à adapter les conditions de travail aux besoins des collaborateurs en mettant en place des outils ergonomiques (multiples écrans, sièges adaptés, équipements facilitant le travail physique, etc.) afin d'améliorer leur confort et leur efficacité.

ACTIONS

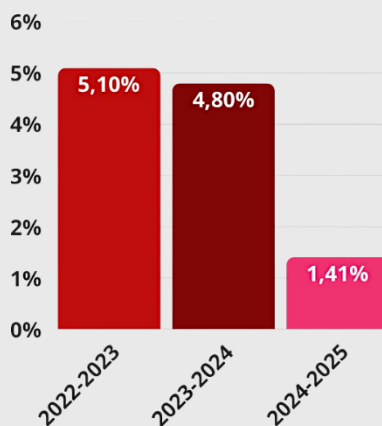
- ✓ Achats d'équipements de plus en plus ergonomes (véhicules, matériels informatiques, bureautiques, ...).
- ✓ Campagne de prévention sur le port des EPI et renouvellement régulier.
- ✓ Mise en place de DATI pour les travailleurs isolés.
- ✓ Réalisation d'une enquête de satisfaction interne sur l'ensemble de nos employés.

INDICATEURS

Nombre de collaborateurs bénéficiant de la mutuelle TC *

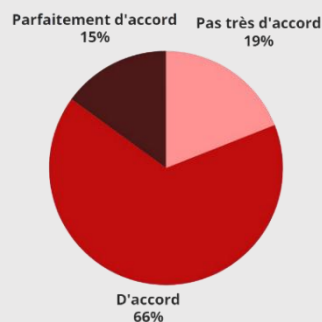


Accroissement moyen de la rémunération annuelle (%)

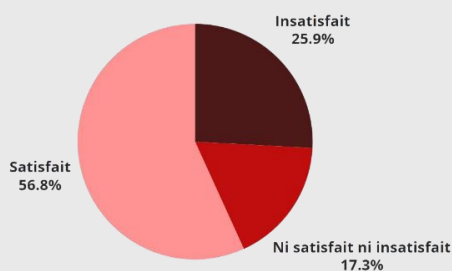


Quelques indicateurs de la satisfaction des employés 2023

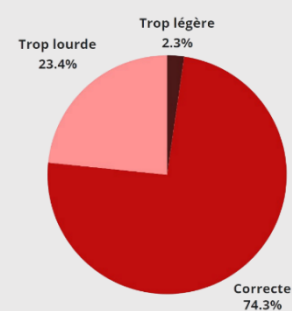
Je suis épanoui(e) dans mon travail



Degré de satisfaction du rapport vie professionnelle et personnelle



Charge de travail



C. Dialogue social

Un dialogue social structuré favorise la confiance, la transparence et l'engagement collectif. Il permet d'anticiper les tensions, d'améliorer les conditions de travail et d'associer les collaborateurs à la performance globale de l'entreprise. Ancré dans une démarche RSE, il devient un outil de gouvernance collaborative et de pilotage humain durable.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Le Groupe TC évolue dans un environnement fortement concurrentiel, de plus en plus complexe et évolutif. Dans ce contexte, la qualité et l'engagement des collaborateurs, ainsi que l'adoption et la mise en œuvre des valeurs du Groupe par tous, sont des éléments cruciaux pour assurer sa pérennité et son développement.

En tant qu'employeur, TC assume une double responsabilité :

- Créer un environnement de travail stimulant, propice à l'épanouissement et à l'engagement de ses collaborateurs.
- Mettre en place les conditions favorables permettant à chacun de contribuer pleinement à la performance de l'entreprise et à l'atteinte de ses objectifs.

Les valeurs de l'entreprise et ses engagements sont issus d'une longue histoire familiale. Le Groupe TC porte une attention toute particulière au respect de principes fondamentaux, notamment :

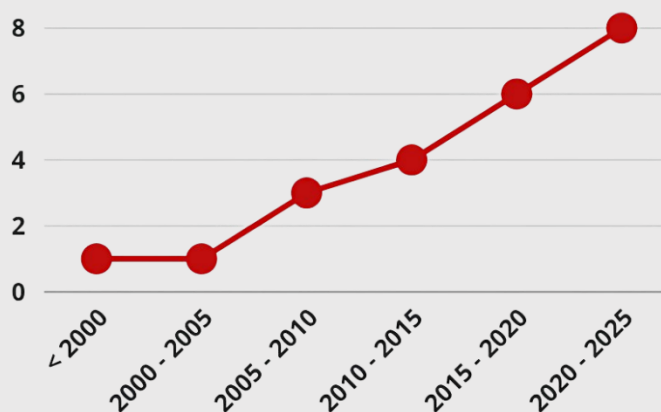
- ❖ **Reconnaissance et respect**
 - Nous nous engageons à reconnaître les efforts et les compétences de chacun, et à garantir un respect mutuel entre tous les collaborateurs.
- ❖ **Intégration, formation continue et évolution interne**
 - Nous favorisons l'intégration des nouveaux collaborateurs, investissons dans la formation continue et encourageons la mobilité interne pour favoriser le développement professionnel.
- ❖ **Responsabilisation et engagement**
 - Nous privilégions une organisation qui valorise l'initiative et l'engagement, en offrant aux collaborateurs la possibilité de prendre des responsabilités et de s'impliquer activement dans les projets de l'entreprise.
- ❖ **Communication interne (STEEPLE)**
 - Nous mettons à disposition un outil de communication interne ouvert à tous, permettant de partager des astuces, bonnes pratiques, réussites, informations, ... dans le but de garder un lien constant sur les actualités TC.
- ❖ **Comité Social et Économique (CSE)**
 - Présent dans chaque société soumise à l'obligation, le CSE joue un rôle clé dans la représentation et l'accompagnement des collaborateurs.
 - Des rencontres périodiques sont organisées entre la direction et les représentants du personnel pour favoriser les échanges et améliorer les conditions de travail.
- ❖ **Bilan social annuel**
 - Nous réalisons un état des lieux des conditions de travail, de l'évolution des effectifs et des actions mises en place pour assurer la transparence et l'amélioration continue.
- ❖ **Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)**
 - Nous nous engageons à mener des discussions constructives avec les représentants du personnel afin d'améliorer les conditions de travail et la rémunération des collaborateurs.

ACTIONS

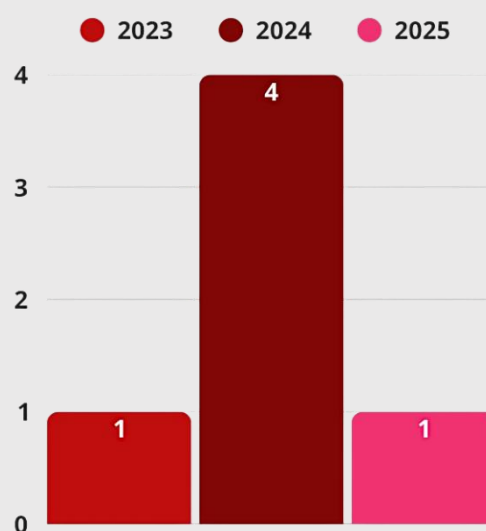
- ✓ Mise en place et animation du réseau social interne STEEPLE.
- ✓ Rédaction d'un bilan social annuel.
- ✓ Réalisation des NAO et respect du calendrier des réunions CSE.

INDICATEURS

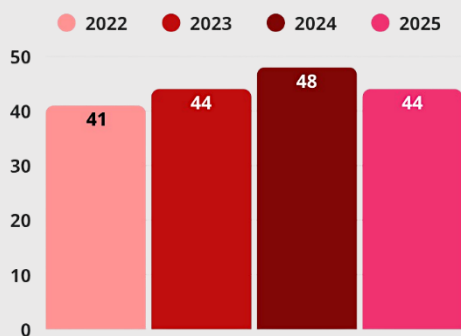
Nombre de sociétés avec CSE



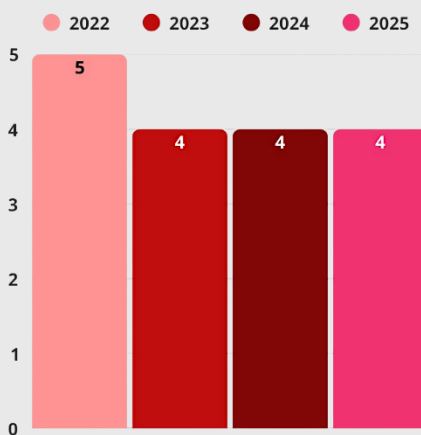
Nombre d'alertes transmises au CSE



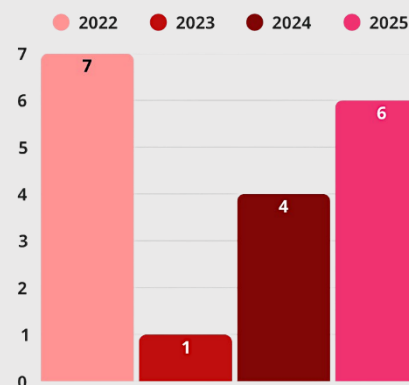
Nombre de représentants du personnel au sein du Groupe



Nombre de syndicats présents au sein du Groupe



Nombre d'accords entreprises signés



D. Diversité, équité et inclusion

Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion, c'est reconnaître la richesse des parcours et garantir l'égalité des chances. En luttant contre les discriminations et en valorisant les talents sous toutes leurs formes, l'entreprise crée un environnement plus juste, plus représentatif et plus innovant. Ces engagements sont désormais au cœur des attentes sociales et des critères d'attractivité.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

TC Transports s'engage à promouvoir un environnement de travail inclusif, équitable et respectueux des droits et libertés individuelles. Notre politique vise à garantir un traitement juste et impartial à tous les collaborateurs, à lutter contre toutes les formes de discrimination et à favoriser l'égalité des chances.

Nous nous engageons à :

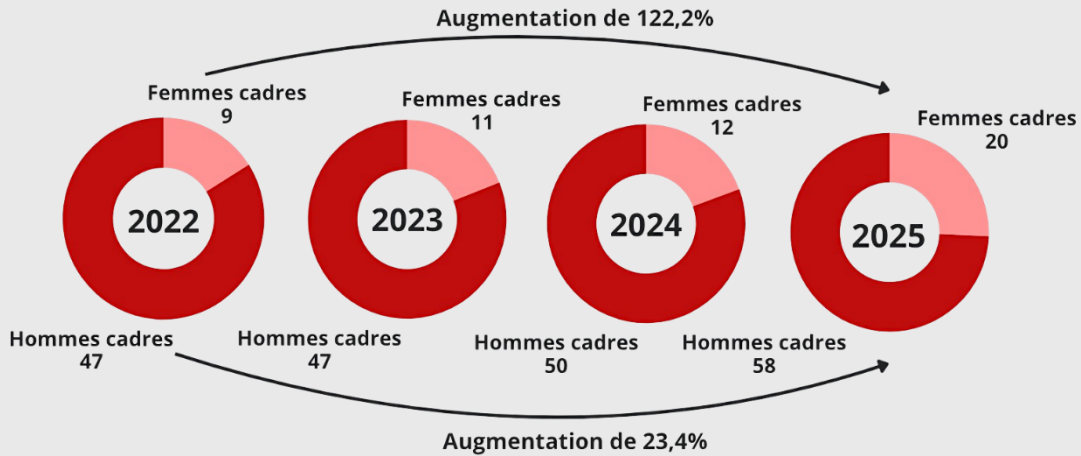
- ❖ **Traitement équitable et respect des droits**
 - Nous nous engageons à appliquer un traitement équitable et respectueux de toutes les personnes, en favorisant leur implication et leur développement, tant professionnel que personnel, au sein de l'entreprise.
- ❖ **Lutte contre les discriminations**
 - Nous interdisons toute forme de discrimination basée sur l'appartenance ou la non-appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie, à une religion, à des convictions, à l'âge, à un handicap, à l'orientation sexuelle ou le sexe.
- ❖ **Favoriser l'emploi des personnes handicapées**
 - Conformément aux législations locales applicables, nous encourageons activement l'inclusion des personnes en situation de handicap et mettons en place des actions pour faciliter leur accès à l'emploi et leur intégration.
- ❖ **Respect des principes de libre association des collaborateurs**
 - Nous garantissons le droit des collaborateurs à s'associer librement et à être représentés conformément aux réglementations en vigueur.
- ❖ **Mixité et égalité professionnelle**
 - Nous œuvrons en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle en mettant en place des actions concrètes pour assurer une représentation équilibrée des genres dans tous les métiers de l'entreprise en mobilisant les dispositifs d'aides aux entreprises.
- ❖ **Qualité de vie au travail**
 - Nous améliorons les conditions de travail, notamment par une meilleure gestion des plannings afin d'équilibrer vie professionnelle et vie personnelle.
- ❖ **Attractivité des métiers du transport et de la logistique**
 - Nous développons des initiatives pour améliorer l'attractivité des métiers du transport et de la logistique, en mettant en avant leur diversité et leur évolution possible.
- ❖ **Égalité professionnelle et rémunération objective**
 - Nous nous engageons à fixer la rémunération de manière objective, sans distinction de sexe. Chaque année, nous réalisons une étude chiffrée sur les niveaux de rémunération afin d'atténuer d'éventuels écarts, en nous basant notamment sur l'index égalité femmes/hommes.
- ❖ **Mise en place d'un dispositif de signalement**
 - Nous avons instauré une procédure et un formulaire de signalement permettant aux collaborateurs de remonter toute préoccupation ou incident relatif aux thématiques suivantes : santé et sécurité au travail, discrimination et/ou harcèlement, corruption, rémunération et avantages sociaux, trafic des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains.

ACTIONS

- ✓ Mise en place d'une procédure et d'un formulaire de signalement (risques sur la santé et la sécurité, discrimination ou harcèlement, corruption, rémunération ou avantages sociaux, trafic des enfants, d'êtres humains, travail forcé).
- ✓ Rédaction d'une procédure de recrutement.
- ✓ Mise à jour et harmonisation de la prime performance conducteur.
- ✓ Promotion des parcours féminins au sein du groupe.
- ✓ Parrainage et participation à HANDTRUCK (association en faveur des personnes en situation de handicaps).

INDICATEURS

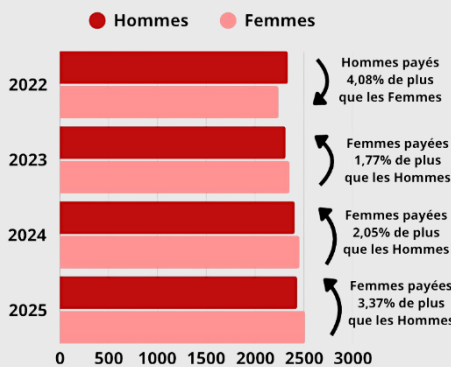
Femmes cadres / Hommes cadres (%)



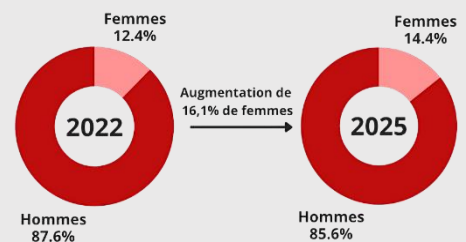
Femmes au sein du comité stratégique Groupe (%)



Ecart salarial Hommes / Femmes



Représentation Hommes / Femmes au sein du Groupe (%)



Index Homme/Femme

<https://tc-transports.fr/index-egalite/>

E. Gestion des carrières / formations

La formation continue et une gestion dynamique des carrières sont des leviers majeurs pour maintenir l'employabilité, accompagner les évolutions et renforcer l'engagement. En investissant dans le développement des compétences, l'entreprise s'assure de disposer de collaborateurs qualifiés, tout en leur offrant des perspectives d'évolution stimulantes et durables.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Le Groupe TC s'engage à développer les compétences de ses collaborateurs et à leur offrir des perspectives d'évolution au sein de l'entreprise. Notre politique de gestion des carrières et de la formation repose sur plusieurs principes clés visant à renforcer l'attractivité de l'entreprise et à fidéliser nos équipes.

Pour répondre à cet objectif, nous nous engageons à :

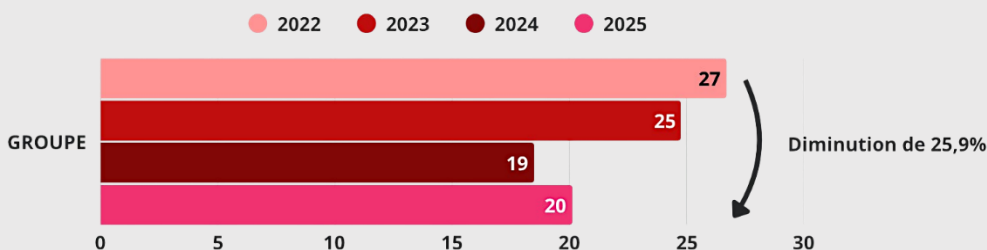
- ❖ **Développer l'attractivité de l'entreprise et fidéliser les collaborateurs**
 - Nous mettons en place des actions visant à renforcer l'engagement des collaborateurs et à favoriser leur évolution professionnelle au sein du Groupe.
- ❖ **Favoriser la promotion interne**
 - Nous privilégions la mobilité interne en accompagnant nos collaborateurs dans leur progression de carrière grâce à des opportunités adaptées à leurs compétences et aspirations.
- ❖ **Matrice de compétences**
 - Nous établissons et suivons une matrice de compétences permettant d'identifier les besoins en formation et les parcours d'évolution professionnelle et les back-ups associés aux postes.
- ❖ **Entretiens professionnels et individuels**
 - Nous réalisons des entretiens professionnels et individuels réguliers afin d'évaluer les besoins en formation et de définir des plans de développement adaptés à chaque collaborateur.
- ❖ **Plan de formation annuel**
 - Nous élaborons un plan de formation annuel structuré, intégrant des formations obligatoires et des modules de développement des compétences, pour garantir une montée en compétences continue.
- ❖ **Dossier d'intégration**
 - Nous mettons en place un dossier d'intégration complet pour accompagner chaque nouvel arrivant et lui assurer une prise de poste réussie.
- ❖ **Mise en place de formateurs et tuteurs**
 - Nos sociétés bénéficient de formateurs / tuteurs internes pour assurer un accompagnement personnalisé et favoriser la transmission des savoir-faire TC.
- ❖ **Formations et qualifications spécifiques**
 - Nous veillons à ce que nos collaborateurs possèdent toutes les formations et qualifications nécessaires pour exercer leurs fonctions, en particulier dans les domaines du transport et de la logistique. Cela inclut notamment :
 - Formation au chargement, attelage et arrimage,
 - Formations ADR (transport de matières dangereuses),
 - Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique),
 - Formation FCO (Formation Continue Obligatoire).

ACTIONS

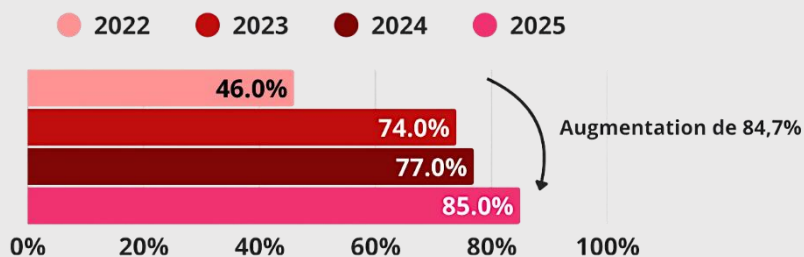
- ✓ Mise en place et suivi d'un plan de développement des compétences annuel.
- ✓ Réalisation de dossier d'intégration pour tout nouvel arrivant.
- ✓ Accueil et déplacement dans les écoles afin de développer l'attractivité des métiers du transports.
- ✓ Animation régulière du réseau de formateur interne pour favoriser la transmission des savoir-faire.
- ✓ Réalisation des entretiens professionnels et individuels.

INDICATEURS

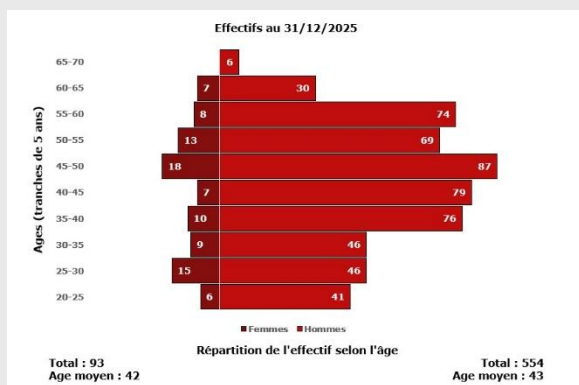
Taux de turnover



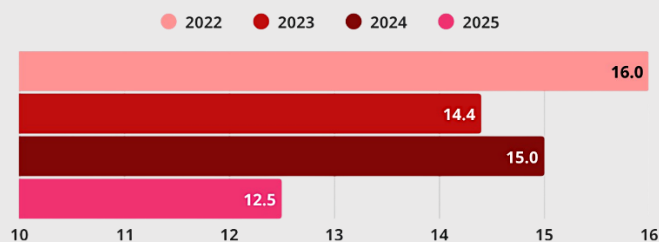
Taux d'entretiens professionnels réalisés dans les temps



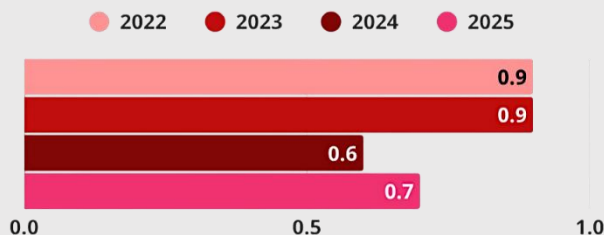
Pyramide des âges 2024



Nombre d'alternants



Moyenne d'heure de formation par collaborateur par an



F. Travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains/Droits humains des parties prenantes externes

Le respect des droits humains fondamentaux constitue une exigence éthique, légale et réputationnelle. Il implique une vigilance rigoureuse face à toute forme d'exploitation, notamment le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains. Cette responsabilité ne se limite pas aux frontières internes de l'entreprise : elle s'étend à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Veiller au respect des droits humains chez les fournisseurs et prestataires est essentiel pour bâtir des partenariats durables, sécuriser la chaîne de valeur, prévenir les risques juridiques ou réputationnels, et garantir la cohérence des engagements RSE. L'intégration de ces principes dans notre stratégie renforce notre position d'acteur responsable et engagé dans une démarche sociétale globale.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Notre entreprise affirme son engagement en faveur du respect des droits humains fondamentaux et d'une conduite éthique dans l'ensemble de ses activités, en conformité avec les lois en vigueur et les conventions internationales, notamment celles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

❖ Interdiction du Travail des Enfants

- Le recours au travail des enfants est strictement interdit. Est considéré comme « enfant » toute personne âgée de moins de 15 ans ou n'ayant pas atteint l'âge de fin de scolarité obligatoire, selon le critère le plus strict applicable (hors conventions de stage ou contrats d'apprentissage réglementés).
- Cet engagement est conforme à la convention n°138 de l'OIT.

❖ Interdiction du Travail Forcé et de la Traite des êtres Humains

- Aucune forme de travail forcé, de servitude, de traite des êtres humains ou d'exploitation (y compris sexuelle) n'est tolérée. Le travail doit être volontaire et librement consenti.
- Cet engagement s'applique également à l'ensemble de nos fournisseurs, prestataires, agences de recrutement et partenaires commerciaux, qui doivent garantir l'éligibilité légale à l'emploi de leurs collaborateurs et interdire toute pratique de rétention de documents, de caution, de servitude pour dettes ou de coercition, quelle qu'en soit la forme.
- Ces principes se fondent sur les conventions n°29 et n°105 de l'OIT ainsi que sur la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

❖ Respect des normes légales et éthiques

- Nous veillons au strict respect des lois nationales et internationales, y compris le Code du travail, et mettons en œuvre une vigilance renforcée dans nos relations avec les parties prenantes externes (fournisseurs, clients, prestataires).
- Cet engagement garantit une chaîne de valeur éthique, équitable et alignée sur les droits humains.

❖ Surveillance et mécanismes de contrôle

- Le respect de ces engagements est assuré par nos services RH et les directions des sociétés. Une procédure de signalement est disponible pour permettre l'identification et le traitement de tout manquement lié au travail des enfants, au travail forcé, à la traite des êtres humains, à la corruption, aux discriminations, et aux préoccupations sur la santé et la sécurité au travail.

❖ Code de conduite fournisseurs

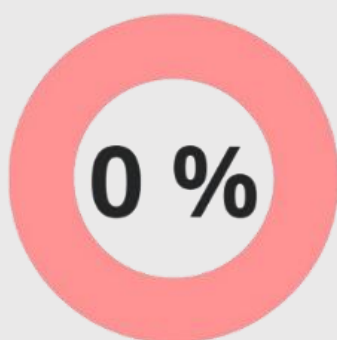
- Un code de conduite à destination de nos fournisseurs formalise nos exigences en matière de respect des droits humains, d'éthique des affaires, d'environnement et de conditions de travail.
- Chaque fournisseur est tenu d'y adhérer et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir sa bonne application.

ACTIONS

- ✓ Mise en place de la procédure et du formulaire de signalements (risques sur la santé et la sécurité, discrimination ou harcèlement, corruption, rémunération ou avantages sociaux, trafic des enfants, d'êtres humains, travail forcé).
- ✓ Rédaction d'un code de conduite fournisseurs et d'un guide d'audit RSE.

INDICATEURS

Nombre d'enfants travaillant au sein du Groupe en 2025 (%)

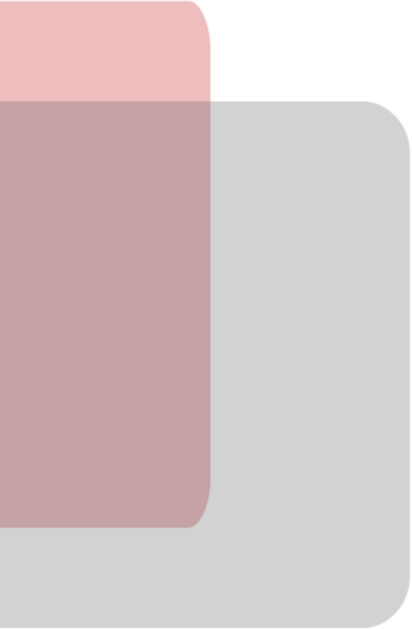


Nombre de signalements de trafics d'êtres humains en 2025



Nombre de signalements de travail forcé en 2025





ETHIQUE





16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



A. Corruption / pratiques anti-concurrentielles

La lutte contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles est un fondement essentiel d'une gouvernance responsable. Ces dérives nuisent à la transparence des marchés, à l'équité entre acteurs économiques et à la confiance des parties prenantes. Adopter une politique de tolérance zéro et mettre en place des dispositifs de prévention, de signalement et de contrôle garantit l'intégrité de l'entreprise et sécurise ses activités à long terme.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

Le Groupe TC s'engage fermement dans la lutte contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles. Nous veillons à ce que nos activités soient exercées avec intégrité, transparence et en conformité avec les réglementations en vigueur.

❖ Lutte contre la corruption

- Le Groupe TC adopte une politique de tolérance zéro face à toute forme de corruption, qu'elle soit active ou passive, directe ou indirecte. Afin de garantir cet engagement, nous mettons en place :
 - Une procédure de signalement accompagnée d'un formulaire dédié, accessible à toute personne souhaitant alerter sur des faits suspects.
 - Des sanctions pouvant aller jusqu'à des poursuites disciplinaires et judiciaires en cas de manquement à ces principes.

❖ Engagement en faveur d'une concurrence loyale

- Le Groupe TC rejette fermement toutes les pratiques anticoncurrentielles qui entravent le bon fonctionnement du marché. Nous combattons toute entente ou accord entre entreprises visant à créer une position dominante au détriment de la concurrence.

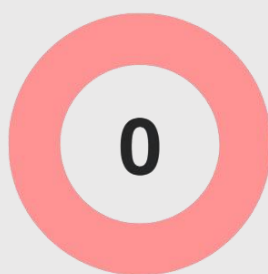
Pour garantir une concurrence équitable, nous nous engageons à :

 - Respecter strictement les lois applicables en matière de concurrence et les réglementations antitrust.
 - Informer nos équipes aux risques liés aux pratiques anticoncurrentielles.
 - Assurer une veille réglementaire et un contrôle interne afin d'identifier tout comportement non conforme.
 - Coopérer avec les autorités compétentes en cas d'investigation sur d'éventuels manquements.
 - Conformité et responsabilité
- Tous les collaborateurs du Groupe TC ont la responsabilité de respecter et de promouvoir ces principes dans l'exercice de leurs fonctions. Toute violation avérée fera l'objet de mesures disciplinaires appropriées.
- Par cette politique, le Groupe TC réaffirme son engagement en faveur d'une éthique des affaires irréprochable et d'un environnement économique sain et concurrentiel.

NOS ACTIONS

- ✓ Mise en place d'un module de formation RSE aux référents QHSE.
- ✓ Officialisation de notre charte éthique RSE.
- ✓ Mise en place d'une procédure de signalement avec formulaire (risques sur la santé et la sécurité, discrimination ou harcèlement, corruption, rémunération ou avantages sociaux, trafic des enfants, d'êtres humains, travail forcé).
- ✓ Attribution de sanctions / poursuites disciplinaires et/ou judiciaires.

Nombre de signalements de corruption / pratiques anti-concurrentielles en 2025



Référents QHSE formés à la RSE

2025



B. Gestion responsable de l'information

À l'ère du numérique, la protection des données et la cybersécurité représentent des enjeux stratégiques. Assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations permet de préserver la confiance des clients, partenaires et collaborateurs. Une gestion rigoureuse des accès, une sensibilisation continue et des infrastructures sécurisées sont aujourd'hui indispensables pour faire face aux menaces numériques et se conformer aux obligations légales.

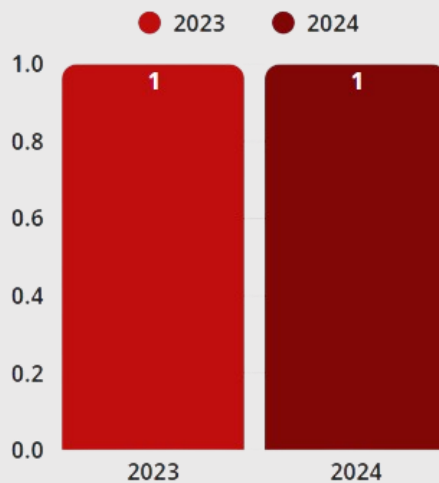
POLITIQUE – ENGAGEMENTS

- ❖ **Accès et gestion des utilisateurs**
 - L'accès aux systèmes d'information est strictement nominatif et soumis à une gestion avancée des profils et des droits. Chaque utilisateur dispose de privilèges adaptés à ses fonctions, garantissant un accès limité aux seules informations nécessaires à son activité.
- ❖ **Sécurisation des postes de travail**
 - Tous les postes de travail sont protégés par un antivirus à jour et font l'objet de mises à jour régulières afin de prévenir toute vulnérabilité. La configuration des systèmes est surveillée et renforcée en permanence pour garantir leur sécurité.
- ❖ **Sauvegarde des données et des applications**
 - Les données et applications sont sauvegardées périodiquement selon leur niveau de criticité. Les processus de sauvegarde sont testés régulièrement afin d'assurer la disponibilité et l'intégrité des informations en cas de besoin.
- ❖ **Protection des infrastructures**
 - Les infrastructures internes sont protégées par un pare-feu et hébergées dans des locaux sécurisés, avec contrôle d'accès restreint et sous surveillance vidéo permanente.
 - Seules les personnes autorisées peuvent accéder aux installations sensibles.
- ❖ **Gestion des mots de passe**
 - Les mots de passe doivent respecter des critères de complexité stricts et être renouvelés tous les quatre mois.
- ❖ **Sensibilisation et prévention des cybermenaces**
 - Des campagnes de phishing annuelles sont menées afin de sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité.
 - Un accompagnement est proposé aux collaborateurs pour renforcer leur vigilance face aux attaques potentielles.
- ❖ **Sécurisation du réseau interne**
 - Le réseau interne est segmenté et sécurisé afin de limiter les risques de propagation en cas d'incident.
 - Des audits de sécurité sont réalisés périodiquement pour identifier et corriger d'éventuelles failles.
- ❖ **Rédaction et mise en place des politiques de sécurité**
 - Une politique de gestion de l'information est en place et permet de s'adapter aux évolutions technologiques et aux nouvelles menaces.
- ❖ **Charte informatique**
 - Une charte informatique est en place et doit être respectée par l'ensemble des utilisateurs. Elle définit les bonnes pratiques et les règles à suivre pour garantir une utilisation responsable et sécurisée des ressources informatiques de l'entreprise.

NOS ACTIONS

- ✓ Accès et gestion des utilisateurs strictement nominatifs.
- ✓ Partage à tous les collaborateurs de la charte informatique.
- ✓ Sauvegarde des données et des applications périodiquement selon leur criticité.
- ✓ Sécurisation de notre réseau interne, protection des infrastructures grâce à un pare-feu et un accès protégé.
- ✓ Réalisation de campagne de phishing interne annuelle dans le but de sensibiliser nos collaborateurs

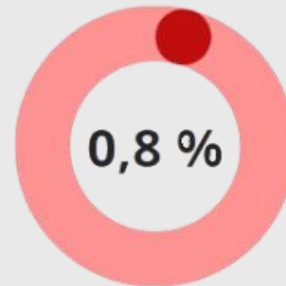
Campagnes de phishing menées (sensibilisation)



Mots de passe des collaborateurs changés tous les quatre mois

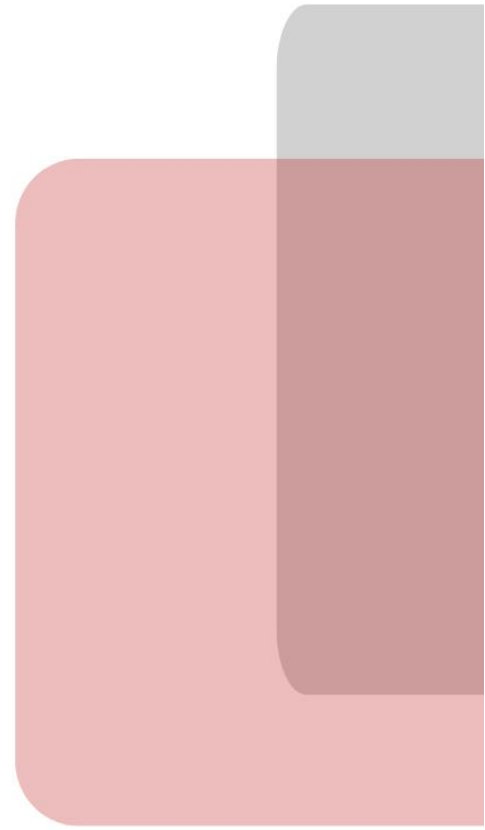


Nombre de non-conformité sur la campagne de phishing 2024



ACHATS RESPONSABLES





A. Pratiques environnementales et sociales des fournisseurs

L'engagement RSE de l'entreprise s'étend à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Il est désormais essentiel de s'assurer que les fournisseurs partagent les mêmes standards éthiques, sociaux et environnementaux. La mise en place de codes de conduite, d'évaluations régulières et de critères de sélection responsables contribue à une relation de confiance durable et à la maîtrise des risques. C'est un levier clé pour renforcer la cohérence de la stratégie RSE et créer un impact global positif.

POLITIQUE – ENGAGEMENTS

❖ **Code de conduite fournisseurs**

- Un code de conduite est communiqué et à signer par les fournisseurs. Il définit les exigences en matière de respect des droits humains, de conditions de travail, d'éthique des affaires et de protection de l'environnement.
- Ce document engage les fournisseurs à adopter des pratiques responsables, en cohérence avec les valeurs RSE de l'entreprise.

❖ **Chaîne d'approvisionnement**

- Nous garantissons un approvisionnement inclusif dans la chaîne d'approvisionnement, tenant compte du principe de non-discrimination.
- Dans son processus de sélection des fournisseurs TC s'engage à accorder la même attention aux entreprises locales et internationales.

❖ **Questionnaire fournisseurs**

- Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre du programme d'engagement éthique et responsable du Groupe TC. Il vise à évaluer et renforcer la conformité de nos fournisseurs aux principes fondamentaux en matière de protection des droits de l'homme et des conditions de travail, de préservation de l'environnement, et du respect des règles de déontologie dans les affaires.

❖ **Liste des fournisseurs stratégiques**

- Une liste des fournisseurs stratégiques est tenue à jour et fait l'objet d'une attention particulière.
- Ces partenaires clés sont sélectionnés selon des critères économiques, mais aussi sociaux et environnementaux, afin d'assurer une collaboration durable, conforme aux engagements RSE de l'entreprise.

❖ **Évaluation annuelle des fournisseurs et sous-traitants**

- Tous les fournisseurs et sous-traitants sont évalués annuellement sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs, incluant la conformité réglementaire, les performances environnementales et sociales, ainsi que la fiabilité logistique.
- Cette évaluation alimente un suivi rigoureux et favorise une amélioration continue des pratiques.

❖ **Matrice d'achats / achats groupés**

- Une matrice d'achat responsable est utilisée pour orienter les décisions vers des choix durables.
- Des achats groupés sont mis en place lorsque cela est possible, afin d'optimiser les volumes tout en favorisant des fournisseurs engagés et certifiés sur les plans.

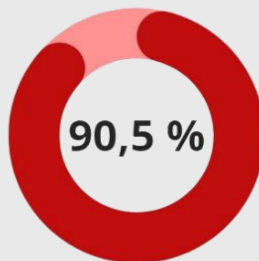
NOS ACTIONS

- ✓ Réalisation d'une évaluation annuelle des fournisseurs.
- ✓ Intégration des critères RSE, clauses sociales et environnementales dans nos appels d'offres et contrats fournisseurs
- ✓ Création d'un guide d'audit RSE fournisseurs
- ✓ Poursuite des signatures du code de conduite et questionnaires aux fournisseurs stratégiques
- ✓ Sensibilisation RSE de nos acheteurs.

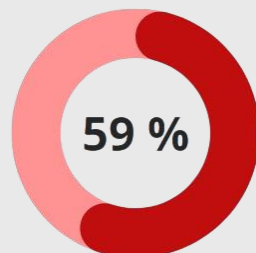
Nombre de fournisseurs stratégiques identifiés 2025



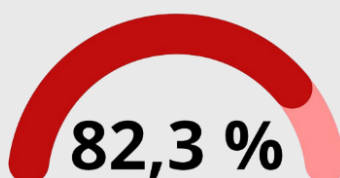
Réponses positives au questionnaire fournisseurs



Fournisseurs stratégiques ayant signé le code de conduite TC




Acheteurs TC formés à la RSE 2025



VII. ANNEXES

A. Table de concordance avec les ESRS de la CSRD

	Table de concordance avec les ESRS de la CSRD			MAJ : 12/05/2026
Thèmes	Description du thème	Section du rapport RSE	Pages rapport RSE	
ESRS 1 - Exigences générales				
ESRS 1-5	Chaîne de valeur	I./D. Organisation	4	
ESRS 1-6	Horizons temporels	I./D. Organisation	4	
ESRS 1-7	Préparation et présentation des informations en matière de durabilité	II./A. Stratégie RSE	6 à 10	
ESRS 2 - Informations générales à publier				
ESRS 2*GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	I./D. Organisation	4	
ESRS 2*GOV-2	Informations transmises aux organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise et enjeux de durabilité traités par ces organes	I./D. Organisation	4	
ESRS 2*SBM-1	Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur	II./A. Stratégie RSE	6 à 10	
ESRS 2*SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	II./A. Stratégie RSE	6 à 10	
ESRS 2*SBM-3	Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7	
ESRS 2* IRO-1	Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7	
ESRS 2* IRO-2	Exigences de publication au titre des ESRS couvertes par l'état de durabilité de l'entreprise	VII./A. Table de concordance avec les ESRS de la CSRD	47	
ESRS E1 - Climat				
ESRS E1-1	Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	II./A. Stratégie RSE	9 à 10	
ESRS 2*SBM-3	Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7	
ESRS 2* IRO-1	Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels liés au climat	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7	
ESRS E1-2	Politiques liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci	II./A. Stratégie RSE III. Environnement	6 à 10 11 à 22	
ESRS E1-3	Actions et ressources en rapport avec les politiques en matière de changement climatique	II./A. Stratégie RSE III. Environnement	6 à 10 11 à 22	
ESRS E1-4	Cibles liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci	III./B. Bilan carbone et émissions de GES	15 à 18	
ESRS E1-5	Consommation d'énergie et mix énergétique	III./A. Consommation d'énergies	13 à 14	
ESRS E1-6	Émissions brutes de GES des scopes 1, 2, 3 et émissions totales de GES	III./B. Bilan carbone et émissions de GES	15 à 16	
ESRS E1-9	Effets financiers attendus des risques physiques et de transition matériels et opportunités potentielles liées au climat	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7	
ESRS E2 - Pollution				
ESRS 2* IRO-1	Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels liés à la pollution	III./B. Bilan carbone et émissions de GES II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	15 à 16 7	
ESRS E2-1	Politiques en matière de pollution	III./C. Pollution de l'air	17 à 18	
ESRS E2-2	Actions et ressources relatives à la pollution	III./C. Pollution de l'air	17 à 18	
ESRS E2-3	Cibles en matière de pollution	III./C. Pollution de l'air	17 à 18	
ESRS E2-4	Pollution de l'air, de l'eau et des sols	III./C. Pollution de l'air	17 à 18	
ESRS E2-6	Effets financiers attendus d'impacts, risques et opportunités liés à la pollution	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7	

ESRS E3 - Ressources aquatiques et marines

ESRS 2' IRO-1	Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels liés aux ressources hydriques et marines	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E3-1	Politiques en matière de ressources hydriques et marines	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E3-2	Actions et ressources relatives aux ressources hydriques et marines	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E3-3	Cibles en matière de ressources hydriques et marines	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E3-4	Consommation d'eau	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E3-5	Effets financiers attendus des impacts, risques et opportunités liés aux ressources hydriques et marines	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7

ESRS E4 - Biodiversité et écosystème

ESRS E4-1	Plan de transition et prise en considération de la biodiversité et des écosystèmes dans la stratégie et le modèle économique	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS 2'SBM-3	Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS E4-2	Politiques relatives à la biodiversité et aux écosystèmes	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E4-3	Actions et ressources liées à la biodiversité et aux écosystèmes	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E4-4	Cibles liées à la biodiversité et aux écosystèmes	III./D.Gestion de l'eau / biodiversité	19 à 20
ESRS E4-6	Effets financiers attendus des risques et opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7

ESRS E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire

ESRS 2' IRO-1	Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	III./E. Gestion des produits chimiques et des déchets	21 à 22
ESRS E5-1	Politiques en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire	III./E. Gestion des produits chimiques et des déchets	21 à 22
ESRS E5-2	Actions et ressources relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	III./E. Gestion des produits chimiques et des déchets	21 à 22
ESRS E5-3	Cibles relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	III./E. Gestion des produits chimiques et des déchets	21 à 22
ESRS E5-4	Flux de ressources entrants	III./E. Gestion des produits chimiques et des déchets	21 à 22
ESRS E5-5	Flux de ressources sortants	III./E. Gestion des produits chimiques et des déchets	21 à 22
ESRS E5-6	Effets financiers attendus des impacts, risques et opportunités liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7

ESRS S1 - Effectif de l'entreprise

ESRS 2'SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	II./A. Stratégie RSE II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	6 à 7
ESRS 2'SBM-3	Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS S1-1	Politiques concernant le personnel de l'entreprise	IV. Social et droits humains	25 à 36
ESRS S1-2	Processus de dialogue avec le personnel de l'entreprise et ses représentants au sujet des impacts	IV./C. Dialogue social	29 à 30
ESRS S1-3	Processus de réparation des impacts négatifs et canaux permettant au personnel de l'entreprise de faire part de ses préoccupations	IV./C. Dialogue social	29 à 36
ESRS S1-4	Actions concernant les impacts matériels sur le personnel de l'entreprise, approches visant à gérer les risques matériels et à saisir les opportunités matérielles concernant le personnel de l'entreprise, et efficacité de ces actions	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS IV./A. Santé et sécurité	7 25 à 26
ESRS S1-5	Cibles liées à la gestion des impacts négatifs matériels, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités matériels	IV./A. Santé et sécurité	26
ESRS S1-6	Caractéristiques des salariés de l'entreprise	IV./D. Diversité, équité et inclusion	31 à 36
ESRS S1-8	Couverture des négociations collectives et dialogue social	IV./C. Dialogue social	29 à 30
ESRS S1-9	Indicateurs de diversité	IV./D. Diversité, équité et inclusion	31 à 34
ESRS S1-10	Salaires décents	IV./D. Diversité, équité et inclusion	31 à 32
ESRS S1-11	Protection sociale	IV./B. Conditions de travail	27 à 28
ESRS S1-12	Personnes handicapées	IV./D. Diversité, équité et inclusion	31 à 32
ESRS S1-13	Indicateurs de formation et de développement des compétences	IV./E. Gestion des carrières / formations	33 à 34
ESRS S1-14	Indicateurs de santé et de sécurité	IV./A. Santé et sécurité	25 à 26
ESRS S1-15	Indicateurs d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	IV./B. Conditions de travail	27 à 28
ESRS S1-16	Indicateurs de rémunération (écart de rémunération et rémunération totale)	IV./D. Diversité, équité et inclusion	31 à 32
ESRS S1-17	Cas, plaintes et impacts graves sur les droits de l'homme	IV./D. Diversité, équité et inclusion	31 à 32

ESRS S2 - travailleurs de la chaîne de valeurs			
ESRS 2*SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	II./A. Stratégie RSE IV./B. Conditions de travail	6 27 à 28
ESRS 2*SBM-3	Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS S2-1	Politiques relatives aux travailleurs de la chaîne de valeur	I./D. Organisation	4 à 8
ESRS S2-2	Processus de dialogue avec les travailleurs de la chaîne de valeur au sujet des impacts	IV./C. Dialogue social	29 à 30
ESRS S2-3	Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux travailleurs de la chaîne de valeur de faire part de leurs préoccupations	IV./D. Diversité, équité et inclusion	31 à 32
ESRS S2-4	Actions concernant les impacts matériels sur les travailleurs de la chaîne de valeur, approches visant à gérer les risques matériels et à saisir les opportunités matérielles concernant les travailleurs de la chaîne de valeur, et efficacité de ces actions	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS S2-5	Cibles liées à la gestion des impacts négatifs matériels, à la promotion des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités matériels	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS S3 - Communautés touchées			
ESRS 2*SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	II./A. Stratégie RSE II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	6 7
ESRS 2*SBM-3	Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS S3-1	Politiques relatives aux communautés affectées	IV./F. Travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains / Droits humains des parties prenantes	35 à 36
ESRS S3-2	Processus de dialogue avec les communautés affectées au sujet des impacts	IV./F. Travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains / Droits humains des parties prenantes	35 à 36
ESRS S3-3	Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux communautés affectées de faire part de leurs préoccupations	IV./F. Travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains / Droits humains des parties prenantes	35 à 36
ESRS S3-4	Actions concernant les impacts matériels sur les communautés affectées, approches visant à gérer les risques matériels et à saisir les opportunités matérielles concernant les communautés affectées, et efficacité de ces actions	IV./F. Travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains / Droits humains des parties prenantes	35 à 36
ESRS S3-5	Cibles liées à la gestion des impacts négatifs matériels, au développement des impacts positifs et à la gestion des risques et opportunités matériels	IV./F. Travail des enfants, travail forcé et trafic d'êtres humains / Droits humains des parties prenantes	35 à 36
ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finals			
ESRS 2*SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	II. Démarche RSE / A. Stratégie RSE II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	6 7
ESRS 2*SBM-3	Impacts, risques et opportunités matériels et leur lien avec la stratégie et le modèle économique	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS S4-2	Processus de dialogue avec les consommateurs et utilisateurs finaux au sujet des impacts	II./A./4. Certifications et labels	9
ESRS S4-3	Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux consommateurs et utilisateurs finaux de faire part de leurs préoccupations	II./A./4. Certifications et labels V./B. Gestion responsable de l'information	9 41 à 42
ESRS S4-4	Actions concernant les impacts matériels sur les consommateurs et utilisateurs finaux, approches visant à gérer les risques matériels et à saisir les opportunités matérielles concernant les consommateurs et utilisateurs finaux, et efficacité de ces actions	II./A./4. Certifications et labels V./B. Gestion responsable de l'information	9 41 à 42
ESRS G1 - Conduite des affaires			
ESRS 2*GOV-1	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	I./D. Organisation	4
ESRS 2* IRO-1	Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels	II./A./2./b. Matrice de double matérialité et en lien avec les ESRS	7
ESRS G1-1	Politiques en matière de conduite des affaires et culture d'entreprise	V./A. Corruption / pratiques anti-concurrentielles	39 à 40
ESRS G1-2	Gestion des relations avec les fournisseurs	VI. Achats responsables	45 à 46
ESRS G1-3	Prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin	V./A. Corruption / pratiques anti-concurrentielles	39 à 40
ESRS G1-4	Cas de corruption ou de versement de pots-de-vin	V./A. Corruption / pratiques anti-concurrentielles	39 à 40
ESRS G1-5	Influence politique et activités de lobbying	V./A. Corruption / pratiques anti-concurrentielles	39 à 40
ESRS G1-6	Pratiques en matière de paiement	V./A. Corruption / pratiques anti-concurrentielles	39 à 40



ENGAGEMENT

Nous choisissons d'agir pour le développement durable de nos partenaires, de la société et de notre écosystème.

INNOVATION

Nous choisissons d'innover pour le succès de nos clients et pour notre vitalité collective.

RESPECT

Nous choisissons de nous soucier de l'impact de nos actions pour le bien-être de nos équipes et de nos clients.



TRANSPORT



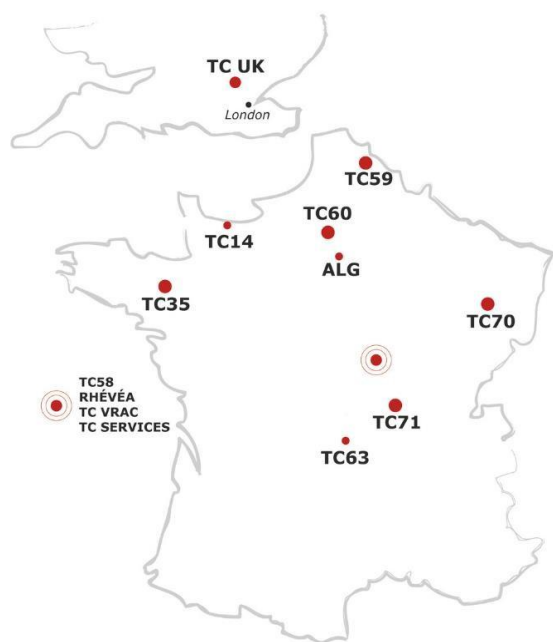
LOGISTIQUE



SERVICES



VALORISATION



TC UK

London

TC59

TC14

TC60

ALG

TC35

TC70

TC58
RHÉVÉA
TC VRAC
TC SERVICES

TC71

TC63

TC 14
Avenue des Canadiens
14460 Colombelles
+33 (0)2 14 47 16 31

TC 35
5 rue de Ferchaud
35320 Crevin
+33 (0)2 99 42 43 25

TC 58
45 rue de la Guette
58340 Cercy-la-Tour
+33 (0)3 86 50 57 26

TC 59
Z.A.C les Prés Loribes
59950 Aubry
+33 (0)3 61 43 30 30

TC 60
Z.A.E du Paradis
60240 Bouconvillers
+33 (0)3 44 03 00 99

TC 63
16 avenue HenriPourrat
63510 Aulnat
+33 (0)4 44 05 26 02

TC 70
Z.I. des Noyes
70300 Froideconche
+33 (0)3 84 93 93 00

TC 71
Z.I. des Mûriers
71160 Digoïn
+33 (0)3 85 53 20 24

TC VRAC
45 rue de la Guette
58340 Cercy-la-Tour
+33 (0)3 86 50 57 26

TC UK
President Way
Luton LU2 9NL UK
+44 (0)1582 456700

TC SERVICES
45 rue de la Guette
58340 Cercy-la-Tour
+33 (0)3 86 50 89 52

TC ENVIRONNEMENT
Z.A. les Fourneaux
58340 Cercy-la-Tour
+33 (0)3 86 50 26 37

RHEVEA
37 rue de la Guette
58340 Cercy-la-Tour
+33 (0)3 86 25 15 61

ALG
10 rue Jules Guesde
91860 Épinay-sous-Sénart
+33 (0)1 45 90 04 04



GRUPE TC
Siège commercial
Z.I. des Muriers
71160 Digoïn
+33 (0)3 85 53 20 24